



**ÉTUDE SUR L'ANALYSE DE
L'IMPLANTATION DE LA MESURE
15023 « À L'ÉCOLE, ON BOUGE! »
(AN 2)**

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Sylvain Turcotte, Ph. D.
Félix Berrigan, Ph. D.
Sylvie Beaudoin, Ph. D.
Tegwen Gadais, Ph. D.
Jolaine Desautels, B. Sc.

Seira Fortin-Suzuki, M. Sc.
Salem Amamou, M. Sc.
Laurence Beaulieu, B. Sc.
Mélina Bernier, B. Sc.
Léo Bessette, M. Sc.
Mathieu Bisson
Wismy Carly Thelus, B. Sc.
Brigitte Caselles-Desjardins, M. A.
Justin Charron
Émerick Coulombe
Marie-Josée Dessureault, B. Sc.
Marie-Maude Dubuc, Ph. D.
Robin Dufour, B. Sc.
Tania Garand
Catherine Gignac, M. Sc.
Karolane Girard, B. Sc.
Alex Grand'Maison
Lyane Gravel
Stéphie Lamothe
Michel Lamoureux, B. Sc.
Maxime Langevin, B. Sc.
William Lemieux
Claudiane Marc-Aurèle, B. Sc.
Paul Mercier-Ross
Marie-Christine Morin, B. Sc.
Marie-Pier Morin-Lachance
Marc-Antoine Pepin
Marie-France Potvin-Gingras, B. Sc.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
PROJET DE RECHERCHE (AN 2)	8
1. MISE EN CONTEXTE	8
2. MÉTHODOLOGIE	11
2.1 Échantillon	11
2.2 Participants	13
2.3 Méthode de collecte des données	14
2.4 Analyse des données	14
2.5 Considérations éthiques.....	15
3. RÉSULTATS - ENTREVUES	16
3.1 Caractéristiques des élèves.....	16
3.2 Environnement bâti et équipement en lien avec la pratique de l'activité physique	18
3.3 Caractéristiques des intervenants scolaires	20
3.4 Caractéristiques de l'intervention.....	28
3.5 Processus d'implantation	33
3.6 Formation, documentation et accompagnement.....	38
3.7 Réussite scolaire et autres effets.....	39
4. CONCLUSION.....	40
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	42
Annexe A – Guide d'entrevue - An 1	44
Annexe B – Guide d'entrevue - An 2	47
Annexe C – Variables – Entrevue	51

Annexe D – Approbation éthique.....	56
-------------------------------------	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Régions administratives des établissements d'enseignement des participants	11
Figure 2. Intérêt et engagement des élèves.....	17
Figure 3. Implication des élèves dans la mesure	18
Figure 4. Caractéristiques de l'environnement bâti	19
Figure 5. Rôles des responsables de la mesure et des enseignants en EPS	21
Figure 6. Rôles de la direction.....	23
Figure 7. Rôles des titulaires	24
Figure 8. Rôles des membres du SDG.....	25
Figure 9. Engagement des intervenants.....	26
Figure 10. Climat de travail positif.....	28
Figure 11. Considérations prises en compte lors de la planification d'APS	30
Figure 12. Moyens mis en œuvre	30
Figure 13. Nature des APS	32
Figure 14. Planification de la mise en œuvre	34
Figure 15. Moyens employés pour favoriser l'implantation	36
Figure 16. Soutien aux intervenants dans la mise en œuvre de la mesure	37
Figure 17. Réussite scolaire.....	39

Liste des tableaux

Tableau 1. Objectifs ciblés	7
Tableau 2. Portrait des établissements d'enseignement primaire participants.....	12
Tableau 3. Portrait des participants aux entrevues	13

INTRODUCTION

Ce projet de recherche est issu de l'obtention d'une entente de services avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec. Plus particulièrement, il est question de l'analyse de l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » pour les années scolaires 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement. Cette mesure est implantée depuis l'automne 2017 et a pour but d'offrir au moins 60 minutes d'activité physique par jour à l'ensemble des élèves d'une même école. Plus particulièrement, l'objectif de cette mesure est de soutenir les équipes-écoles pour qu'elles s'engagent dans un changement de pratiques, tant dans l'organisation que dans les interventions, et que l'intégration quotidienne d'au moins 60 minutes d'activité physique soit maintenue au-delà de la durée de l'aide financière prévue, soit une période de trois années (Gouvernement du Québec, 2019).

Dans le contexte de mise en œuvre de cette mesure dans les écoles primaires, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur souhaite documenter son implantation au sein de quelques écoles sur une période de cinq ans. Ce mandat a été confié aux chercheurs de la Chaire de recherche Kino-Québec sur l'adoption d'un mode de vie physiquement actif en contexte scolaire de l'Université de Sherbrooke. Après avoir produit un premier rapport d'analyse pour l'an 1, voici maintenant le rapport de l'an 2 de l'analyse de l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* ». La pandémie mondiale de la Covid-19 a toutefois eu un impact important sur le déroulement de la recherche initialement prévue. Les modifications qui ont dû être apportées à la recherche sont détaillées dans la section « mise en contexte » du rapport. Malgré le contexte socio-sanitaire particulier et le revirement de situation auquel a dû faire face l'équipe de recherche, cette étude de nature descriptive a tout de même permis de répondre, en partie, aux deux premiers objectifs de recherche présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1
Objectifs ciblés

An 2
Identifier et décrire les facteurs influençant l'implantation de la mesure 15023 « <i>À l'école, on bouge!</i> »;
Identifier et décrire les perceptions des intervenants scolaires en lien avec l'implantation de la mesure 15023 « <i>À l'école, on bouge!</i> »;
Caractériser la pratique d'activités physiques des élèves engagés dans les écoles implantant la mesure 15023 « <i>À l'école, on bouge!</i> ».

PROJET DE RECHERCHE (AN 2)

1. MISE EN CONTEXTE

Selon une récente étude menée par l'Organisation mondiale de la santé, la pratique d'activités physiques chez les jeunes de 11 à 17 ans d'un peu partout dans le monde s'avère insuffisante (Guthold et al., 2020). Au Canada, la situation ne semble pas différer de la tendance mondiale. Les données montrent que seulement 39 % des jeunes de 5 à 17 atteignent les directives issues de la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE) en matière d'activité physique (ParticipACTION, 2020). Ces directives canadiennes recommandent, aux jeunes de 5 à 17 ans de faire au moins 60 minutes d'activités physiques d'intensité moyenne à élevée par jour comprenant une variété d'activités aérobies en plus d'intégrer, au moins trois jours par semaine, des activités physiques d'intensité élevée et des activités permettant de renforcer les muscles et les os (SCPE, 2018). La littérature scientifique met de l'avant les nombreux bienfaits sur la santé associés à la pratique régulière d'activités physiques. La réduction des risques reliés à l'obésité, comme le diabète de type II et les maladies cardiovasculaires, en fait partie (OMS, 2004).

Pour favoriser l'engagement des jeunes dans un mode de vie physiquement actif, la *Politique de l'activité physique, du sport et du loisir* du gouvernement du Québec a été mise sur pied en 2017. Cette Politique gouvernementale a pour objectif, entre autres, d'augmenter d'au moins 20 % la proportion des jeunes de 6 à 17 ans qui effectue le volume minimal recommandé d'AP (Gouvernement du Québec, 2017). C'est en partie pour atteindre cet objectif que la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » a été implantée, à l'automne 2017, dans les milieux scolaires préscolaires et primaires québécois. L'objectif de cette mesure est de soutenir les équipes-écoles afin qu'elles s'engagent dans un changement de pratiques, tant dans l'organisation que dans les interventions.

L'environnement scolaire a d'ailleurs été identifié comme un lieu privilégié afin de proposer une variété d'interventions ciblant une augmentation de la pratique d'activités physiques des jeunes (McMullen et al., 2015). Plusieurs auteurs considèrent que ces

interventions doivent s'intégrer dans une vision globale et concertée reposant sur une approche ciblant différents déterminants (Centers Disease Control and Prevention, 2017; Naylor et al., 2015). Toutefois, Siedentop (2009) souligne le manque de documentation décrivant les caractéristiques d'implantation de ce type d'approche en milieu scolaire. Il devient donc prioritaire, selon Durlak et DuPre (2008), de s'intéresser aux caractéristiques d'implantation de ces interventions, ce qui est également appuyé par Taylor et Owen (2020).

Dans le but de mieux saisir les caractéristiques d'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* », le mandat d'en évaluer sa mise en œuvre et ses retombées sur une période de cinq ans a été confié à la Chaire de recherche Kino-Québec sur l'adoption d'un mode de vie physiquement actif en milieu scolaire. La première année de l'étude, réalisée au cours de l'année scolaire 2018-2019, a permis de faire ressortir plusieurs faits saillants quant à l'arrivée de la mesure dans les écoles. Par exemple, les résultats montrent que la création d'un comité pour soutenir l'équipe-école ainsi que l'investigation des besoins et des intérêts des élèves dans la mise en œuvre de la mesure sont des éléments importants à considérer en première année d'implantation.

Le présent rapport présente les résultats de l'an 2 de l'analyse de l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* ». Cette étude, réalisée durant l'année scolaire 2019-2020, s'est réalisée dans un contexte socio-sanitaire exceptionnel. En effet, le 13 mars dernier, une déclaration d'état d'urgence sanitaire a été décrétée par le gouvernement du Québec à cause de la pandémie mondiale du coronavirus, aussi connu sous le nom de Covid-19. Ce décret a mené à la suspension de tous les services éducatifs et d'enseignement pour réduire la propagation du virus. Malgré la réouverture de plusieurs milieux scolaires le 25 mai dernier, l'équipe de recherche était dans l'impossibilité d'accéder aux milieux scolaires ciblés pour la deuxième année de l'analyse de la mesure. Cette situation a eu un effet immédiat sur la démarche de la présente étude.

Initialement, l'étude devait se dérouler auprès de 21 écoles préscolaires et primaires réparties dans 13 centres de services scolaires de neuf régions administratives. L'étude, qui

devait se réaliser sur l'ensemble de la période du calendrier scolaire 2019-2020, comportait les cinq volets suivants :

- 1- Arrimage avec le modèle théorique afin de bien délimiter les variables à circonscrire dans la démarche d'ensemble;
- 2- Entrevues individuelles avec les intervenants scolaires;
- 3- Groupes de discussion avec les intervenants scolaires;
- 4- Groupes de discussion avec les élèves;
- 5- Accélérométrie.

Le contexte socio-sanitaire a permis de réaliser seulement les deux premiers volets de l'étude. L'entrevue individuelle est donc l'unique méthode de collecte de données pour l'an 2 de l'analyse de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* ». Trente-trois de ces entrevues ont été réalisées durant l'année scolaire 2018-2019 auprès d'intervenants en étant à l'an 2 d'implantation et trois ont été réalisées durant l'année scolaire 2019-2020. Au total, 36 intervenants ont pris part aux entrevues individuelles.

La méthodologie de cette étude sera d'abord détaillée dans la prochaine section du rapport et sera ensuite suivie des résultats de l'analyse des données qui s'appuient uniquement sur les entrevues individuelles. Une conclusion permettra de mettre à l'avant-plan les faits saillants de ce rapport de recherche.

2. MÉTHODOLOGIE

Cette section sur la démarche méthodologique décrit les quatre éléments suivants, à savoir : 1) l'échantillon; 2) les participants; 3) la méthode de collecte de données utilisées ainsi que 4) la démarche d'analyse des données privilégiée.

2.1 Échantillon

L'échantillon est constitué de huit établissements d'enseignement primaire en deuxième année d'implantation de la mesure répartis dans sept centres de services scolaires provenant de quatre régions administratives différentes. La figure suivante illustre la répartition des établissements d'enseignement primaire participant à la recherche selon les régions administratives du Québec.

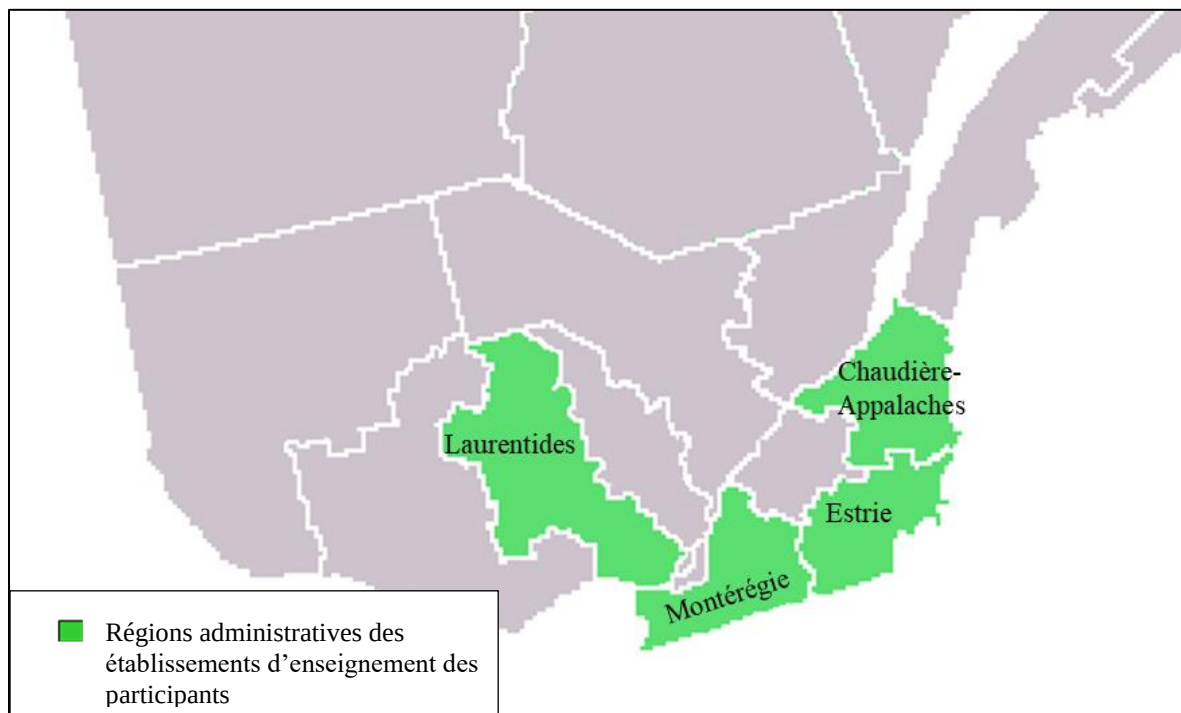


Figure 1. Régions administratives des établissements d'enseignement des participants

Le tableau 2 présente le portrait des établissements ayant participé à l'étude en fonction de leur région administrative, de leur indice de milieu socio-économique, du nombre d'élèves inscrits dans leur établissement et du temps depuis lequel la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » est implantée dans leur milieu.

Tableau 2

Portrait des établissements d'enseignement primaire participants

École	Région administrative	Rang décile de l'indice de milieu socio-économique	Nombre d'élèves inscrits dans l'établissement (en date du 30 sept. 2018)	Année d'implantation de la mesure
2	Estrie	6	250 - 500	2 ^e
4	Montérégie	3	> 500	2 ^e
15	Estrie	3	250 - 500	2 ^e
16	Chaudière-Appalaches	2	250 - 500	2 ^e
17	Estrie	4	250 - 500	2 ^e
18	Laurentides	2	250 - 500	2 ^e
19	Montérégie	10	< 250	2 ^e
20	Estrie	7	250 - 500	2 ^e

Moyenne = 4,62

Moyenne = 375

Total = 3000

L'ensemble de ces écoles ont participé au volet 2 de la recherche qui implique uniquement la réalisation d'entrevues individuelles. Le rang décile de l'indice de milieu socio-économique des établissements scolaire desquels proviennent les participants varie de 2 à 10; le rang 2 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Mis à part, les écoles 4 et 19 qui sont respectivement de grande (> 500) et de petite taille (< 250), l'ensemble de ces écoles sont de tailles moyennes (250-500 élèves). Les écoles 2 et 4 étaient à l'an 2 de l'implantation de la mesure lors de l'année scolaire 2019-2020 tandis que les écoles 15 à 20 étaient à l'an 2 de l'implantation de la mesure lors de l'année scolaire 2018-2019.

2.2 Participants

La population ciblée dans cette étude est constituée d'intervenants scolaires œuvrant dans des établissements d'enseignement primaire. Pour la réalisation des entrevues, la cible initiale était de six intervenants par école provenant de 21 écoles différentes. Les six intervenants que nous cherchions à interroger étaient : 1) un membre de la direction; 2) un enseignant en éducation physique et à la santé (EPS); 3) trois enseignants titulaires, un de 1^{er} cycle, de 2^e cycle ou de 3^e cycle et 4) un membre du service de garde. Toutefois, le contexte de la pandémie n'a pas permis d'atteindre cette cible initialement établie. Le tableau suivant présente donc les cibles initiales des participants déterminées en début de projet ainsi que le portrait réel des participants recrutés à l'an 1 et à l'an 2 en fonction de leur rôle dans leur établissement scolaire.

Tableau 3

Portrait des participants aux entrevues

		Cible initiale de participants		Nombre de participants recrutés dans l'étude		Nombre de participants à l'an 1 de l'implantation de la mesure en 2018-2019 ¹		Nombre de participants à l'an 2 de l'implantation de la mesure en 2019-2020	
Directions d'école		20		19		13		6	
Enseignants en EPS		20		24		17		9	
Enseignants titulaires	Préscolaire	---	60	1	47	---	33	1	15
	1 ^{er} cycle	20		15		11		4	
	2 ^e cycle	20		14		11		4	
	3 ^e cycle	20		15		11		4	
	Adaptation scolaire	---		2		---		2	
Membre du service de garde		20		10		6		4	
Technicien en éducation spécialisée		---		2		---		2	
TOTAL		120		102		69		36	

¹ L'écart entre le nombre de participants recrutés et les données analysées représente les écoles qui étaient à l'an 2 (n = 6) de l'implantation de la mesure lors de la première année d'analyse.

2.3 Méthode de collecte des données

La collecte de données a consisté à réaliser des entrevues individuelles semi-dirigées. Il s'agit de la seule méthode utilisée avec les huit écoles à l'an 2, compte tenu des restrictions liées au contexte de la pandémie.

Des entrevues individuelles semi-dirigées (Savoie-Zajc, 2009) ont été réalisées auprès de 36 intervenants provenant des huit écoles participantes (voir le tableau 3). Ces intervenants scolaires étaient soit : 1) un membre de la direction de l'établissement; 2) un titulaire de classe; 3) un enseignant d'EPS; 4) un membre du service de garde ou 5) un technicien en éducation spécialisée. Deux guides d'entrevue différents ont été utilisés. Le guide d'entrevue de l'an 1 a été utilisé pour les écoles 15 à 20 inclusivement, tandis que celui de l'an 2 a été utilisé pour les écoles 2 et 4. Ces guides contiennent tous les deux 13 questions et figurent aux annexes A et B. Les entrevues étaient d'une durée approximative de 30 minutes et ont été planifiées en fonction des disponibilités de chacun des participants. Dans l'optique d'avoir accès à des participants provenant de différentes régions administratives, des entrevues téléphoniques ont été proposées aux participants. Les entrevues ont été enregistrées sur support numérique à l'aide d'un inverseur Élite apposé à même la ligne téléphonique. Tous les propos recueillis lors des entrevues ont été transcrits en verbatim.

2.4 Analyse des données

Les données recueillies lors des entrevues semi-dirigées ont été traitées selon une stratégie d'analyse mixte (inductive et déductive). Cette démarche d'analyse inductive s'inspire de la démarche proposée par L'Écuyer (1990). Les thématiques (Annexe C) d'analyse de l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » ont été utilisées afin de définir les unités de classification (étape 2 de l'approche de L'Écuyer) des éléments recueillis. La procédure adoptée dans cette recherche s'appuie sur les six étapes de l'analyse de contenu inductive selon L'Écuyer (1990) : 1) Lectures préliminaires et établissement d'une liste d'énoncés; 2) Choix et définition des unités de classification; 3) Processus de catégorisation et de classification; 4) Quantification et traitement statistique; 5) Description

scientifique comprenant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative et 6) Interprétation des résultats.

Afin d'assurer la fiabilité de ces analyses, des ententes interjuges ont été réalisées avec un autre membre de l'équipe de recherche. Ce dernier a classé une partie des énoncés dans les catégories existantes. Les taux d'entente obtenus ont été supérieurs à 85 %. Des ententes intrajuges ont également été réalisées avec un taux d'entente supérieur à 90 %.

2.5 Considérations éthiques

Le projet a été soumis et approuvé par le Comité d'éthique de la recherche - Éducation et sciences sociales de l'Université de Sherbrooke. Le mandat de ce comité est de procéder à l'évaluation des considérations éthiques des projets de recherche avec des êtres humains. L'approbation finale du Comité d'éthique de la recherche est disponible en annexe du présent rapport (Annexe D).

3. RÉSULTATS - ENTREVUES

Cette section fait état des propos émis par les participants lors des entrevues individuelles. Les résultats s'articulent autour des 36 entrevues individuelles réalisées avec les intervenants dont l'école est à la deuxième année d'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* ». Les statistiques présentées sous forme de fréquences sont spécifiquement issues de ces entrevues individuelles. Les figures présentent, dans un premier temps, le nombre d'intervenants ayant partagé une information et, dans un deuxième temps, le nombre d'écoles distinctes desquelles sont issus ces intervenants. **Il est important de noter que tous les participants ne se sont pas prononcés sur chaque variable apparaissant dans les figures relatives aux entrevues.** Par exemple, si 9 personnes sur 36 prennent une quelconque position au sujet d'une thématique, il serait erroné de conclure que les 27 autres personnes affirment le contraire.

Les résultats sont présentés à partir des sept thématiques suivantes :

1. Les caractéristiques des élèves;
2. L'environnement bâti et les équipements;
3. Les caractéristiques des intervenants scolaires;
4. Les caractéristiques de l'intervention;
5. Le processus d'implantation;
6. La formation, la documentation et l'accompagnement;
7. La réussite scolaire.

3.1 Caractéristiques des élèves

Concernant les caractéristiques des élèves, les personnes participantes ont principalement évoqué le grand niveau d'intérêt et d'engagement des élèves par rapport à l'implantation de la mesure (n = 15). Selon les intervenants, les élèves ont un important besoin d'être physiquement actif. Toutefois, quelques intervenants (n = 6) mentionnent que l'engagement des élèves est parfois variable et que cela est souvent dû aux types d'activités proposées. Certains affirment que des stratégies ont été mises en place pour favoriser l'intérêt

et l'engagement des élèves (n = 6). La mise en place d'APS variées, de systèmes d'émulation et d'activités spécifiques aux intérêts des filles sont parmi les stratégies évoquées. Des intervenants mentionnent également que les élèves ont besoin de faire des choix et de se sentir impliqués (n = 2).

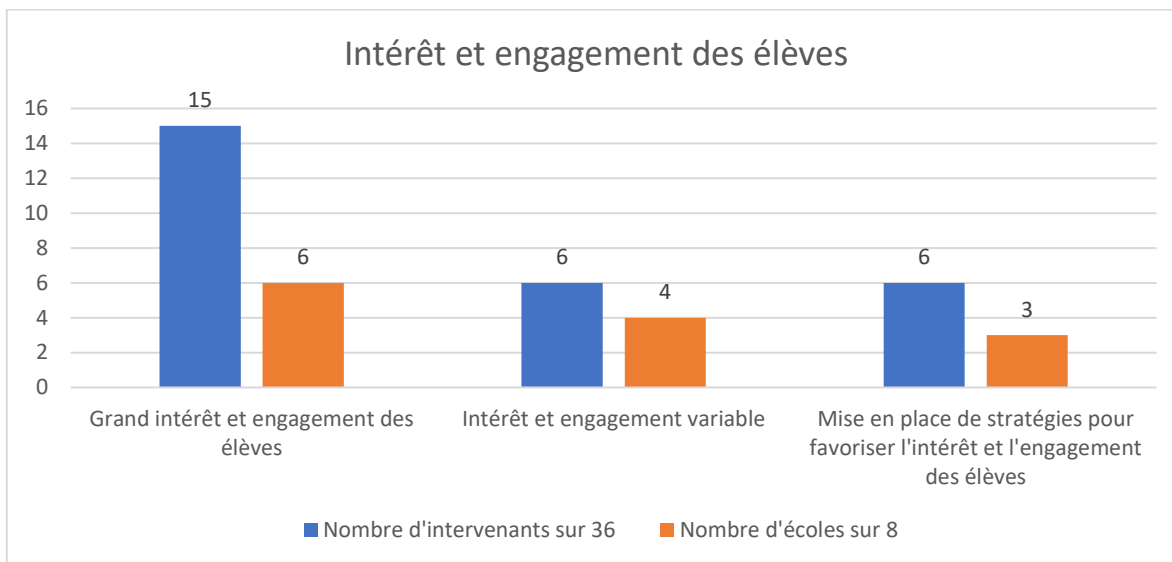


Figure 2. Intérêt et engagement des élèves

Des intervenants rapportent que les élèves sont impliqués dans la mise en œuvre de la mesure soit en participant à l'organisation des plateaux (n = 5) ou en animant ou arbitrant des APS lors des récréations (n = 4). Dans certains cas, les élèves sont impliqués dans l'aide au prêt de matériel (n = 4) et ils sont amenés à partager leurs idées d'APS (n = 3).

Les élèves en demandent plus et souvent ils veulent même partager leurs idées.

-Titulaire 3^e cycle

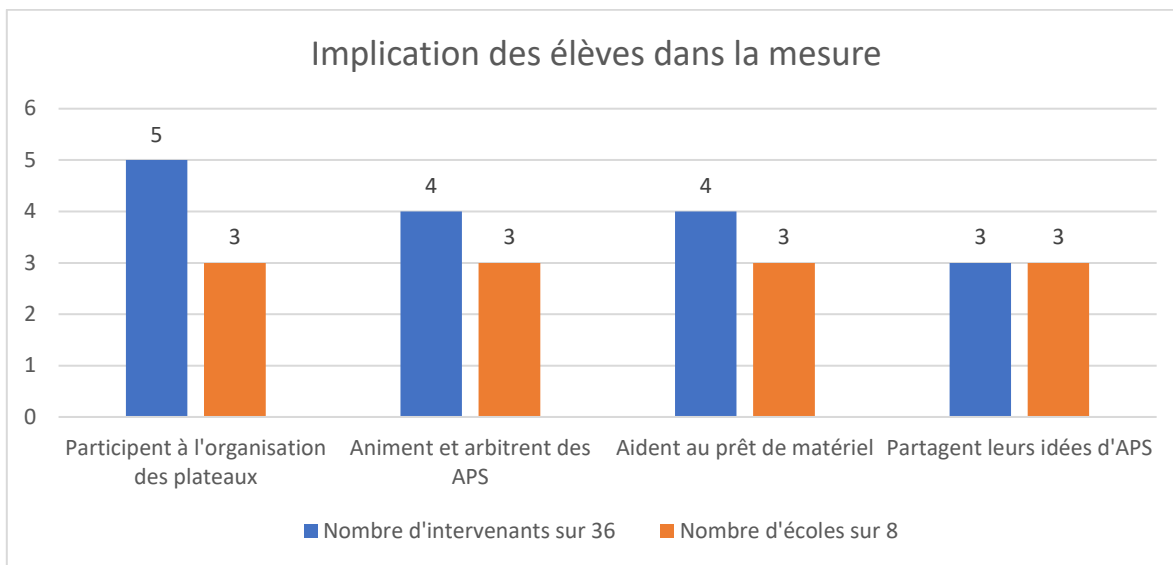


Figure 3. Implication des élèves dans la mesure

3.2 Environnement bâti et équipement en lien avec la pratique de l'activité physique

Cette section renvoie aux caractéristiques de l'environnement physique et à leur influence sur l'implantation de la mesure.

3.2.1 Environnement bâti

La figure suivante résume les propos relatifs à l'influence de l'environnement bâti des écoles sur l'implantation de la mesure. Lorsqu'un élément est perçu négativement par les intervenants, il apparaît en rouge dans le graphique.

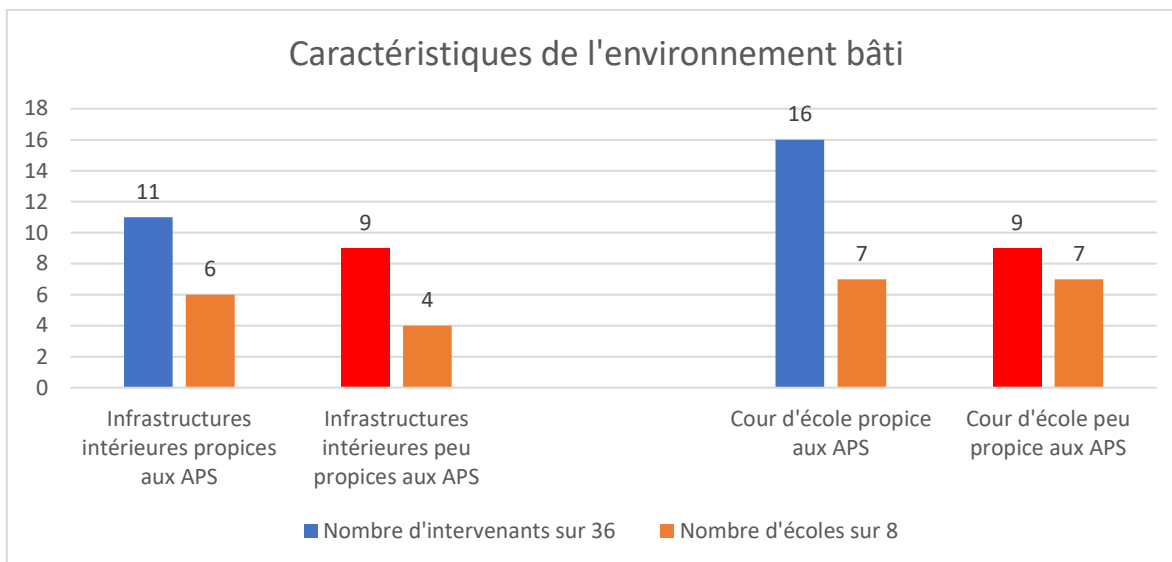


Figure 4. Caractéristiques de l'environnement bâti

Concernant les infrastructures intérieures de l'école, plusieurs intervenants affirment que celles-ci sont propices aux APS ($n = 11$). Ceux qui mentionnent que les infrastructures sont propices aux APS optimisent les espaces en utilisant les couloirs, les escaliers, les espaces communs, les espaces extérieurs et les classes afin de permettre aux élèves d'être actifs. D'autres intervenants mentionnent que les infrastructures intérieures sont peu propices aux

Je dirais que oui, parce qu'on a beaucoup d'espaces de jeux. On a le gymnase à notre disposition. On a aussi une « genre » de grande salle qu'on appelle... que c'est un ancien gymnase, mais... ça fait qu'on a beaucoup de places aussi pour proposer des activités physiques aux enfants.

-Responsable du service de garde

APS dans leur milieu ($n = 9$). Les aspects négatifs qui sont le plus souvent mentionnés sont la faible disponibilité et la petite taille des locaux qui limitent la pratique d'APS en classe.

Les résultats montrent qu'au sein d'une même école, les perceptions des intervenants quant aux caractéristiques de l'environnement bâti s'avèrent parfois différentes. Des intervenants rapportent des infrastructures intérieures favorables à la pratique d'APS alors que d'autres affirment le contraire. De plus, certains mentionnent à la fois des éléments

favorables et défavorables de leurs infrastructures comme plusieurs espaces disponibles, mais qui ne sont pas adaptés ou qui pourraient être plus grands.

Plusieurs intervenants mentionnent également profiter des infrastructures avoisinantes à leur école (n = 19), telles que des parcs municipaux, des terrains et complexes sportifs et des parcours de marche.

3.2.2 Équipement

L'équipement disponible dans les écoles a été bonifié grâce au matériel offert par le programme Force 4 ou par l'achat de matériel supplémentaire grâce au budget de la mesure.

Lorsque questionnés par rapport à l'influence des équipements disponibles à leur école sur leurs pratiques dans l'implantation de la mesure, les intervenants affirment bénéficier d'une grande variété

Je sais que la mesure venait avec un certain nombre de matériel qui permettait aux enfants de découvrir de nouveaux jeux. Ça, c'est vraiment aidant parce que même si on reçoit un montant pour acheter du nouveau matériel, souvent les gens vont s'en aller vers quelque chose qu'ils connaissent déjà. Tandis qu'en recevant pleins de...Je vais te donner un exemple, il y avait des trottinettes des neiges là-dedans. Bien nous, on n'aurait peut-être pas acheté des trottinettes des neiges, mais depuis que les enfants ont ça sur la cour l'hiver, ils adorent ça et on a vu l'impact du nouveau matériel et de nouveaux jeux.

-Direction d'école

d'équipement (n = 17), ce qui est favorable à la diversité des APS offertes (n = 9). À cet effet, cette diversité a permis la découverte de plusieurs nouvelles APS chez les élèves (n = 5).

3.3 Caractéristiques des intervenants scolaires

La section portant sur les caractéristiques des intervenants scolaires est divisée en trois catégories, à savoir : 1) les rôles et les conditions de travail des différents intervenants; 2) l'engagement des intervenants dans la mesure et 3) le climat de travail.

3.3.1 Rôles et les conditions de travail

Les participants ont été questionnés sur leurs propres rôles et conditions de travail ainsi que sur ceux de certains autres intervenants scolaires dans la mise en œuvre de la mesure. La section suivante présente donc les rôles et les conditions de travail : a) des responsables de la mesure et des enseignants en EPS; b) de la direction et c) des titulaires et des responsables du service de garde.

Rôles des responsables de la mesure et des enseignants en EPS

Dans sept des huit écoles, l'enseignant en EPS agit à titre de responsable de la mesure. Dans la huitième école, ce rôle est partagé avec la direction d'école. La figure suivante résume les principaux rôles des responsables de la mesure et des enseignants en EPS.

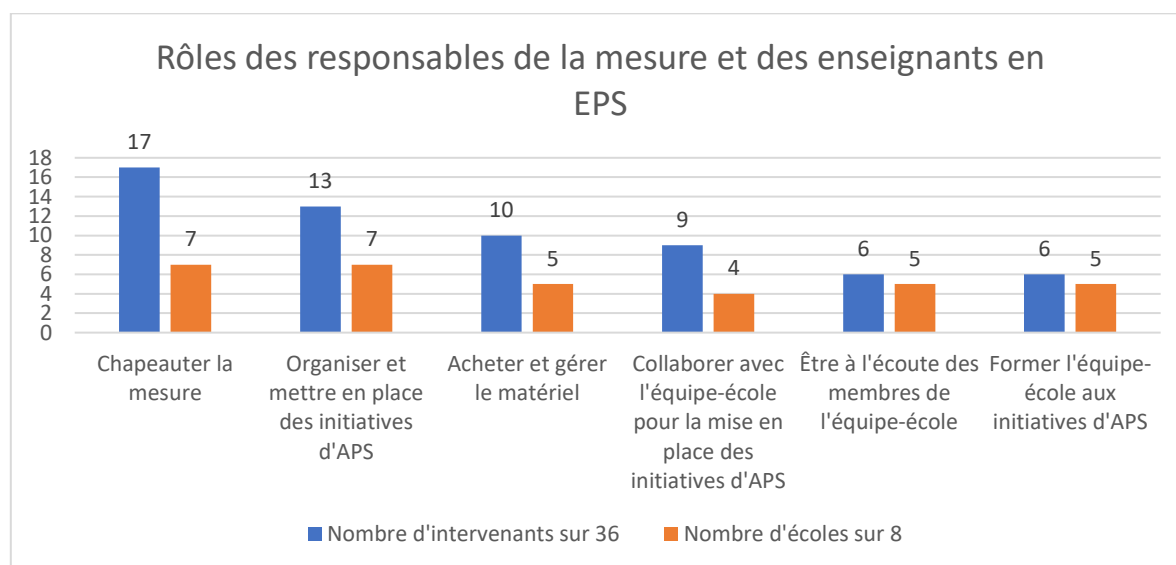


Figure 5. Rôles des responsables de la mesure et des enseignants en EPS

Le rôle prédominant des responsables de la mesure est de chapeauter la mesure (n = 17). Ceux-ci prennent part à l'organisation ainsi qu'à la mise en place des initiatives d'APS dans leur milieu scolaire (n = 13). Dans la

Quand ils voyaient qu'il y avait quelque chose qui ne marchait pas ou qui pouvait être bonifié, ils venaient nous le dire, ils venaient nous en parler, alors ça... Alors tout le monde se sentait écouté, mais aussi impliqué.

-Titulaire 3^e cycle

majorité des écoles, les responsables de la mesure et les enseignants en EPS s'occupent des achats ainsi que de la gestion du matériel sportif (n = 10). Ils sont aussi amenés à collaborer avec l'équipe-école pour la mise en place des initiatives d'APS (n = 9). De ce fait, plusieurs intervenants ont mentionné que le responsable de la mesure était à l'écoute des membres de l'équipe-école (n = 6) afin de mieux comprendre leurs besoins et d'assurer une mise en œuvre concertée de la mesure dans l'école. Cela a aussi fait en sorte que les intervenants se sentaient considérés et impliqués dans le processus d'implantation de la mesure. Finalement, dans plusieurs milieux, les responsables de la mesure ont formé l'équipe-école aux initiatives d'APS (n = 6) mises en place par le moyen d'activités de formation, de présentations ou d'ateliers sur différentes thématiques comme les pauses ou les corridors actifs.

Conditions de travail des responsables de la mesure et des enseignants en EPS

Plusieurs responsables et enseignants en EPS mentionnent que les libérations de temps (n = 8) sont parmi les éléments favorables liés à leurs conditions de travail. Ces libérations leur permettent de préparer les différentes interventions et activités, de sonder les intervenants, de récolter leurs opinions et propositions ainsi que d'organiser des rencontres avec la direction. D'ailleurs, le soutien de la direction (n = 5) est un aspect positif des conditions de travail du responsable de la mesure. L'ouverture d'esprit de la direction, sa réceptivité et son engagement favorisent l'implantation de la mesure et l'engagement positif de l'équipe-école (n = 4). Toutefois, l'implantation de la mesure engendre souvent une augmentation de la charge de travail (n = 5). La quantité de temps limitée que les responsables et les enseignants en EPS ont à investir dans la mise en œuvre de la mesure est un autre facteur qui rend leurs conditions de travail plus difficiles.

Rôles de la direction

Dans presque tous les milieux, les intervenants rapportent que la direction est en charge de la gestion du budget (n = 17 dans 7 écoles). Elle joue également un grand rôle de soutien auprès du responsable de la mesure (n = 11) dans l'élaboration et la mise en

Non, moi je suis à titre... moi ils viennent me voir pour avoir les autorisations, mais je leur fais pleinement confiance pour l'organisation des activités. Moi je fais juste approuver ou commenter.

-Direction de l'école

œuvre des initiatives d'APS. Cela se traduit par son ouverture d'esprit, son écoute active, sa présence et sa disponibilité. Elle donne également son opinion et son autorisation (n = 8) au regard des différentes propositions qui lui sont faites. La direction a aussi pour rôle de promouvoir et de croire en la mesure (n = 6) afin d'influencer positivement l'équipe-école dans sa mise en œuvre.

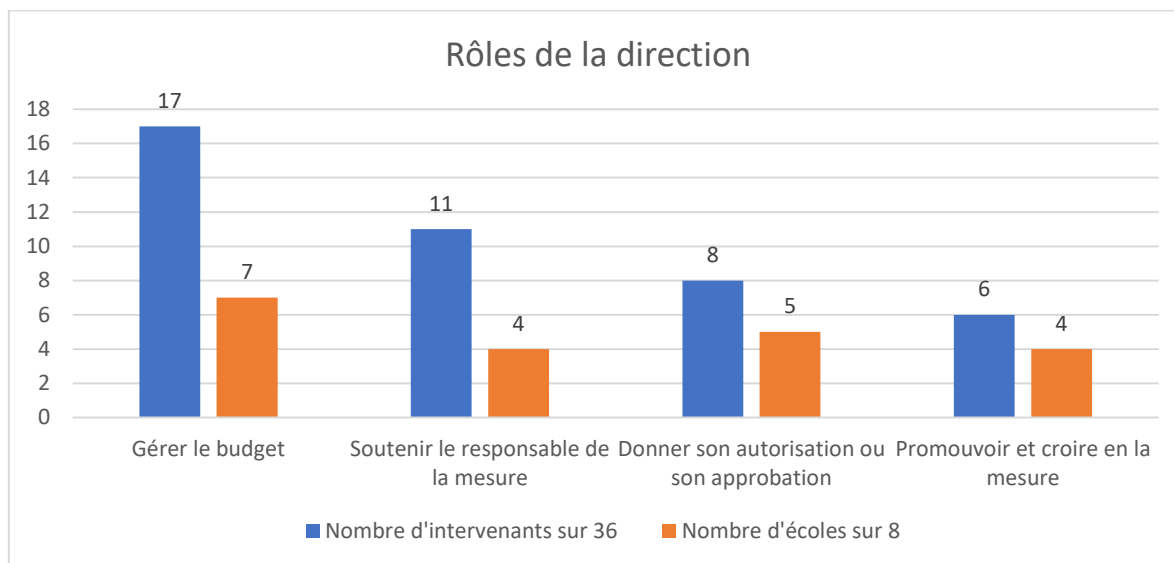


Figure 6. Rôles de la direction

Conditions de travail de la direction

Plusieurs conditions facilitantes ont été mentionnées par les directions, soit : l'autonomie du responsable dans l'implantation de la mesure (n = 2); l'ouverture d'esprit (n = 1) et la bonne collaboration des membres de l'équipe-école (n = 1) ainsi que le soutien des conseillers pédagogiques des centres de services scolaires (n = 1). En revanche, la mesure

peut être perçue comme une charge de travail supplémentaire ($n = 1$) en raison des rencontres qui s'ajoutent à l'horaire des directions, des autorisations qu'elles doivent donner pour réaliser les différentes activités et du temps qu'elles doivent consacrer à la gestion du budget de la mesure.

Rôles des titulaires

Les rôles des titulaires sont principalement de mettre en place des initiatives d'APS dans leur classe ($n = 12$), d'animer des APS ($n = 9$) et de faire la promotion des APS ($n = 5$). Il est donc attendu d'eux qu'ils exploitent les ressources mises à

On a ajouté une récréation active le matin où les enseignants sont à l'extérieur avec leur groupe et c'est un jeu d'équipe. Un jeu où toute la classe participe, donc c'est un dix minutes tous les matins de récréation active animée par l'enseignant.

-Direction d'école

leur disposition pour réaliser des APS en classe, qu'ils s'impliquent dans l'organisation et dans l'animation des diverses activités entourant la mesure et qu'ils encouragent la participation des élèves par la promotion des APS.

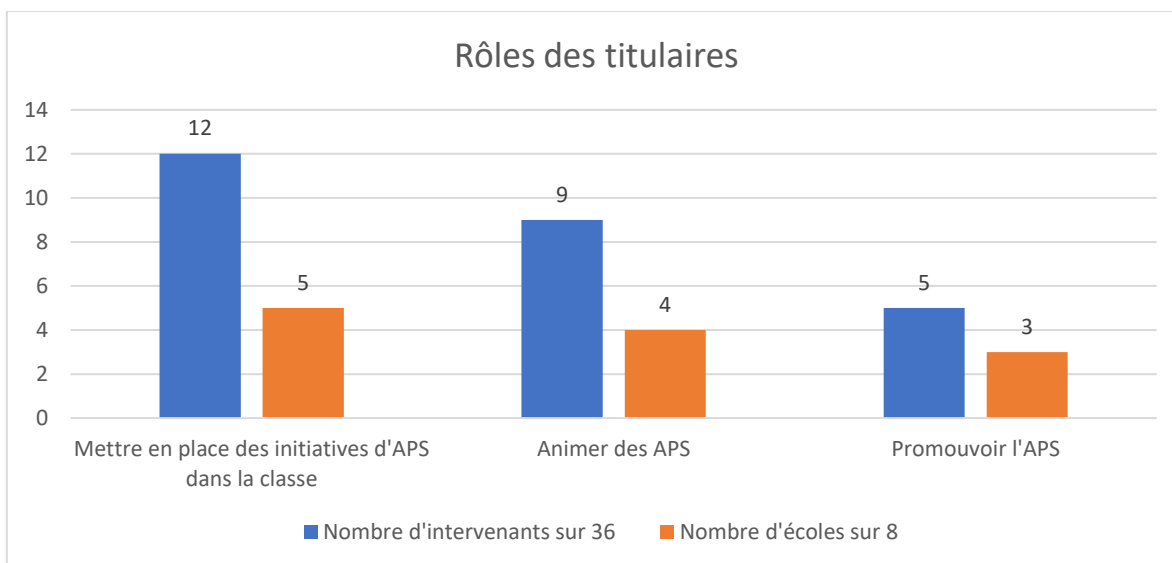


Figure 7. Rôles des titulaires

Conditions de travail des titulaires

La mise en place de la mesure influence les conditions de travail des titulaires de classe qui trouvent difficile d'intégrer l'APS à l'horaire et à leurs routines ($n = 7$). Selon quelques titulaires, l'implantation d'APS rend également la gestion de groupe difficile ($n = 2$). Ces derniers mentionnent que les élèves sont souvent difficiles à gérer lors des activités à l'extérieur puisqu'ils sont très excités. Il est également difficile pour certains élèves de revenir rapidement au calme après les séances d'APS en classe. Le manque de temps pour planifier les APS ($n = 3$) est aussi un aspect négatif lié à leurs conditions de travail. Toutefois, ils apprécient la latitude qu'ils ont dans la mise en place des APS ($n = 5$).

Rôles des membres du service de garde

À l'instar des titulaires, le premier rôle des membres du SDG est également de proposer ainsi que de mettre œuvre des APS ($n = 10$). Pour ce faire, le responsable du service de garde collabore avec le responsable de la mesure ($n = 5$) afin de lui partager ses idées et ses besoins. Dans certains milieux, la personne responsable du SDG se voit également attitrée à la gestion du prêt de matériel ($n = 5$).

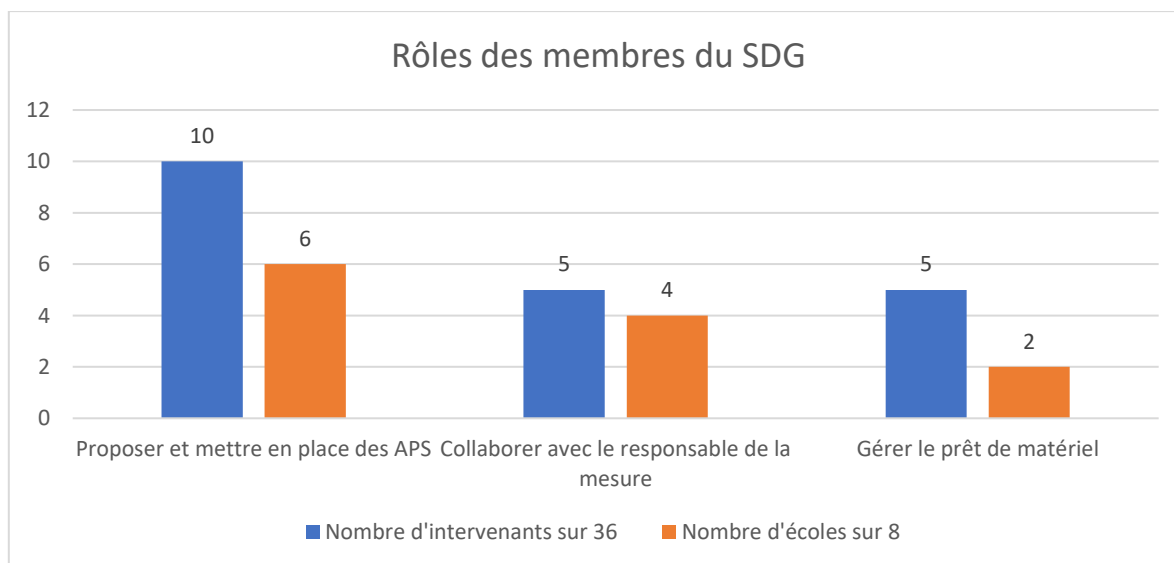


Figure 8. Rôles des membres du SDG

Conditions de travail des membres du SDG

Les membres du SDG mentionnent plusieurs conditions facilitantes comme : la latitude qu'ils ont dans la mise en place d'APS, l'ouverture d'esprit de la direction et le soutien qu'ils reçoivent de la direction et du responsable de la mesure. D'ailleurs, l'implantation de la mesure n'est généralement pas perçue comme une surcharge de travail pour les membres du SDG ($n = 2$). Certains obstacles tels que le manque d'accessibilité au matériel, les changements dans l'horaire que la mesure occasionne, le partage des locaux et le temps personnel investi à la mise en œuvre d'APS affectent leurs conditions de travail.

3.3.2 Engagement des intervenants

La majorité des intervenants témoigne que leur équipe-école, de manière générale, a un bon degré d'engagement dans la mesure ($n = 27$). Ils constatent surtout cet engagement par la participation de leurs collègues aux moyens proposés pour mettre les élèves en action. La créativité dans l'élaboration des APS ($n = 2$), la proactivité dans la mise en œuvre des interventions ($n = 5$) et l'ouverture d'esprit quant aux interventions proposées ($n = 2$) témoignent du bon degré d'engagement des intervenants. Un désir généralisé de l'équipe-école devant l'idée de rendre les élèves plus actifs physiquement se fait sentir par les intervenants ($n = 6$).

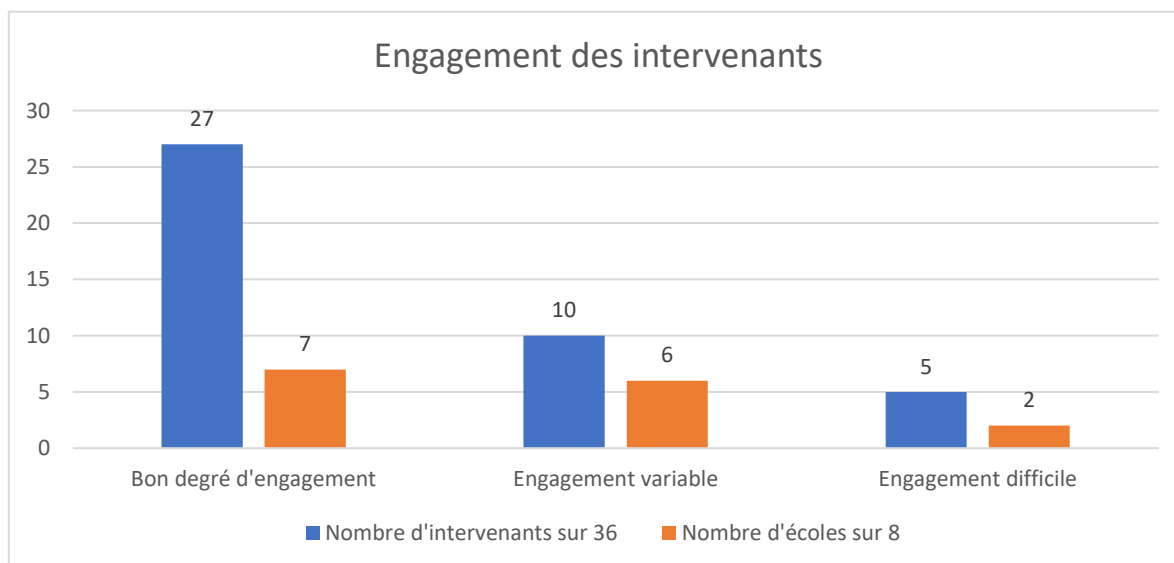


Figure 9. Engagement des intervenants

En contrepartie, un peu moins du tiers des intervenants témoignent d'un engagement variable de la part des titulaires en lien avec l'opérationnalisation de la mesure (n = 10). Certains participants remarquent un engagement difficile de la part de certains de leurs collègues (n = 5) et ce, plus spécifiquement, pour les titulaires du 3^e cycle qui ressentent plus de pression quant à la réussite académique de leurs élèves (n = 3). Les principales résistances rencontrées avec les titulaires de classes (n = 16) sont l'augmentation de la tâche, le changement que cela entraîne dans les routines et la priorité qu'ils accordent à la pédagogie plutôt qu'à la pratique d'APS.

Les résultats montrent qu'au sein d'une même école, les perceptions des intervenants quant à l'engagement de leurs collègues s'avèrent parfois différentes. Des intervenants rapportent un bon degré d'engagement alors que d'autres, dans une même école, affirment un engagement variable ou même, difficile. Ce discours différent dans chaque école illustre le fait que le tiers des titulaires (n = 5) et l'ensemble des membres du service de garde (n = 4) rapportent avoir une faible connaissance de la mesure et de la façon dont elle se déploie dans l'école.

3.3.3 Climat de travail

Les intervenants interviewés relatent plusieurs éléments positifs du climat de travail présent dans leur milieu scolaire. En ce sens, ils témoignent d'une bonne collaboration entre les intervenants (n = 12) qui se traduit par de l'entraide, de la cohésion, du travail d'équipe et de l'implication de l'équipe-école. Ils

On est une équipe-école, je trouve, qui est forte, qui se tient, qui communique bien aussi donc, on peut rapidement mettre arrêt aux inhibiteurs et travailler sur les facilitateurs.

- Responsable de la mesure

remarquent également l'ouverture d'esprit de l'équipe-école (n = 9) encore une fois par leur engagement positif. Les intervenants apprécient avoir une liberté sur la façon dont ils organisent et intègrent la mesure avec leurs élèves plutôt que de se faire imposer des APS (n = 8). Finalement, les intervenants sont également reconnaissants (n = 5) des éléments mis en place et des retombées positives dont ils sont témoins en classe.

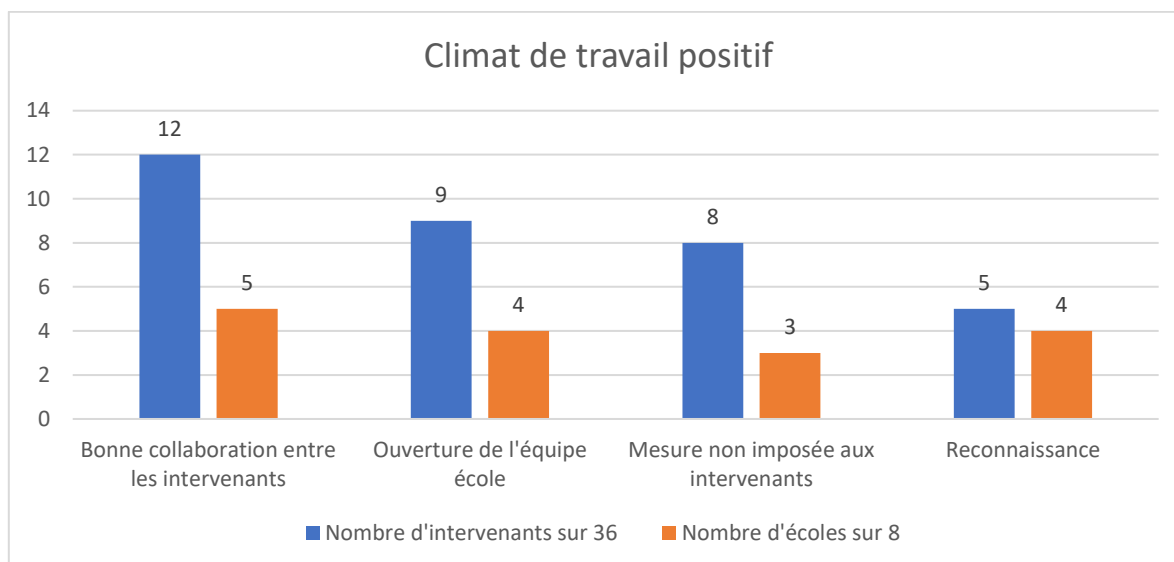


Figure 10. Climat de travail positif

3.4 Caractéristiques de l'intervention

Cette section présente les considérations prises en compte lors de la planification des activités, les principaux moyens mis en œuvre dans le cadre de la mesure et la nature des activités proposées aux élèves.

3.4.1 Considérations prises en compte lors de la planification des APS

Les éléments pris en compte dans la planification des activités réfèrent à la fois à l'élaboration et à la réalisation des APS par les intervenants. Ainsi, bien qu'il soit question des caractéristiques de l'intervention, les données présentées réfèrent aussi en partie à des éléments du processus d'implantation.

Interrogés sur les éléments qu'ils prennent en considération lors de la planification d'APS, les intervenants mettent de l'avant des éléments à considérer afin d'améliorer le succès des activités sur les plans de la motivation des élèves, de l'organisation des APS et de la sécurité du milieu.

Tout comme à l'an 1 de l'implantation de la mesure, les considérations les plus souvent évoquées par les intervenants sont celles qui sont relatives aux besoins (n = 13) et aux intérêts des élèves (n = 13). En lien avec les besoins, plusieurs font référence aux besoins récurrents des élèves de s'activer physiquement après un certain temps passé en position assise en classe. Par rapport aux intérêts, les intervenants soulignent, d'une part, qu'ils tiennent compte des demandes des élèves et des idées qu'ils proposent. D'autre part, ils ne refont pas une activité qui ne s'est pas bien déroulée ou qui n'a pas été appréciée des élèves. En ce sens, les intervenants misent sur la diversité des APS offertes (n = 9).

Si le groupe n'a pas trop envie de bouger, je vais planifier quelque chose qui n'est pas trop long. Tandis que si je vois qu'ils en ont besoin pour plus que cinq minutes, bien je vais choisir en fonction de ça.

- Titulaire de 3^e cycle

Pour organiser et réaliser leurs activités, les intervenants précisent qu'ils tiennent compte du matériel à leur disposition dans la classe ou dans l'école (n = 7). Ceux-ci mentionnent également prendre en considération la température extérieure et les saisons qui modulent l'offre d'APS proposées (n = 7). En ce sens, ils sont plus enclins à utiliser les plateaux extérieurs lorsqu'il fait beau, de faire du hockey l'hiver et de jouer au soccer l'été. Finalement, les intervenants considèrent plusieurs aspects liés à la sécurité des élèves (n = 6) dans l'élaboration des APS offertes comme le matériel utilisé, l'environnement ou les déplacements nécessaires.

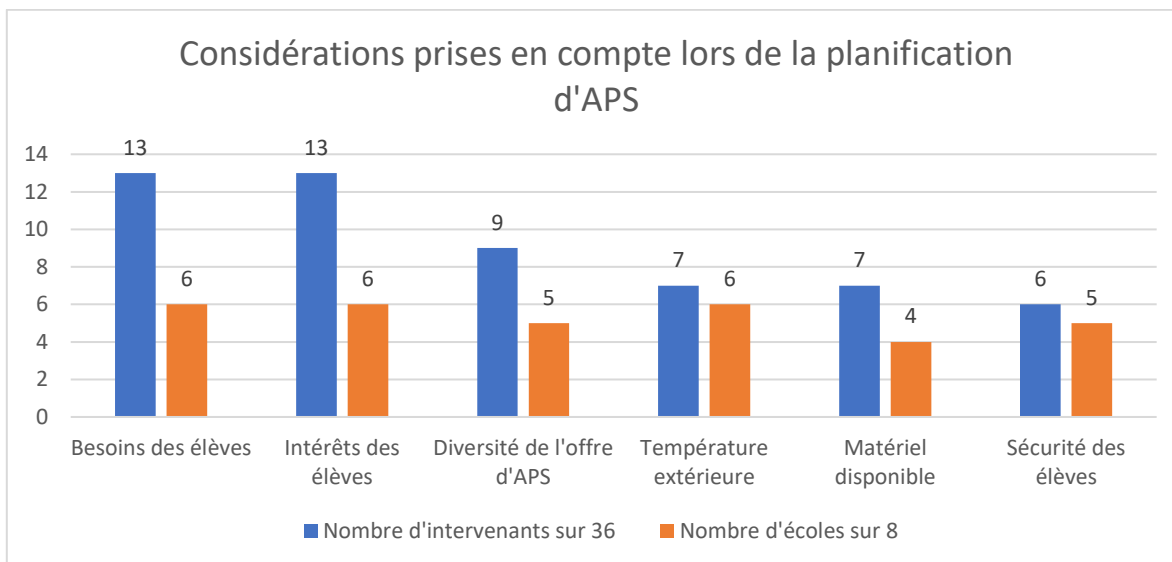


Figure 11. Considérations prises en compte lors de la planification d'APS

3.4.2 Moyens mis en œuvre

Plusieurs moyens mis en œuvre dans le milieu scolaire ont été rapportés par les membres de l'équipe-école : les pauses actives en classes, les corridors actifs, l'offre d'APS sur l'heure du dîner, l'achat de matériel, la distribution de matériel dans la classe, les récréations actives et le prêt de matériel sportif.

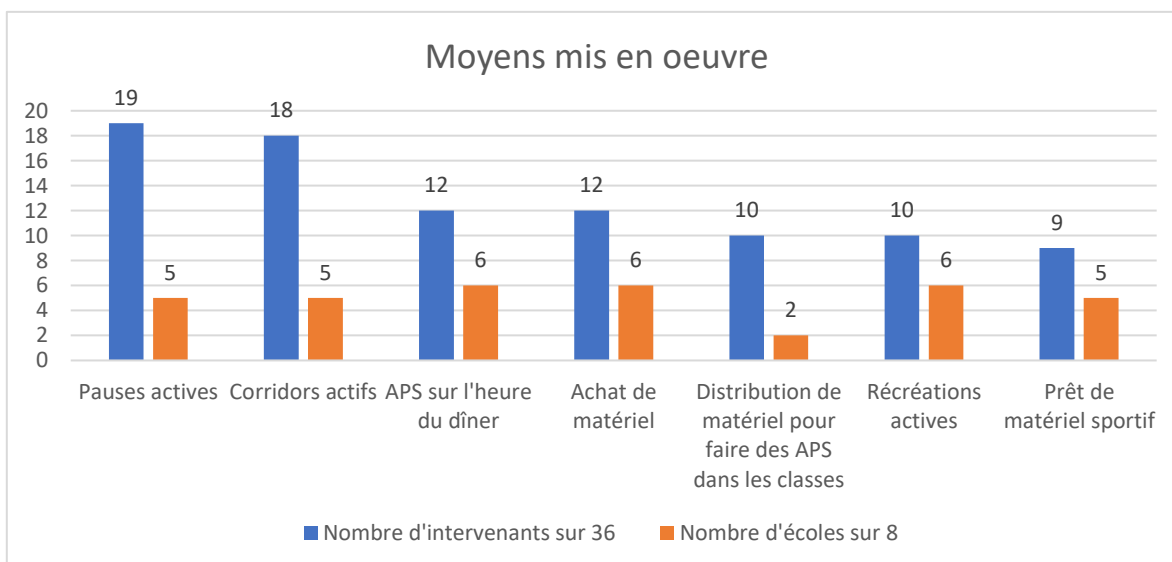


Figure 12. Moyens mis en œuvre

Plusieurs intervenants (n = 19) provenant de différents milieux scolaires ont misé sur les pauses actives en classe afin d'atteindre le 60 minutes d'APS par jour. Les intervenants mettent en œuvre les pauses actives par la diffusion de capsules d'APS réalisées par des programmes tel que Force 4 ou par le responsable de l'implantation de la mesure, par l'utilisation de jeux tel que *Just Dance*, par l'élaboration d'APS qui permettent de faire des apprentissages académiques tout en étant actif, par l'utilisation du matériel disponible en classe ou par l'utilisation d'un carnet d'APS élaboré pour les titulaires dans certains milieux.

Des équipes-écoles ont aussi mis en place des corridors actifs (n = 18 dans 5 écoles) qui peuvent être exploités durant les périodes de transition, lors des pauses actives en classe ou à tout autre moment durant la journée. Les écoles proposent des corridors actifs variés qui permettent de faire une diversité de déplacements actifs et ludiques en fonction du niveau de développement des élèves. Certains milieux scolaires ont même mis en place des corridors actifs à plusieurs endroits dans leur école. Certaines écoles ont plutôt mis en place des stations de conditionnement physique.

Des écoles ont également mis en place des APS sur l'heure du midi (n = 12 dans six écoles). Ces activités sont animées par le service de garde ou par des enseignants et même des élèves. Parmi ces APS, on retrouve notamment le yoga, la course à pied, le zumba et le hockey.

L'une des actions relevées par les intervenants est l'acquisition de nouveau matériel soit grâce au budget de la mesure (n = 12 dans six écoles) ou par l'inscription au programme Force 4 (n = 9 dans trois écoles). Ce nouveau matériel a permis de bonifier l'équipement disponible et a eu différents impacts positifs sur la pratique d'APS des élèves lors des récréations, sur l'heure du dîner et au service de garde. L'achat du nouveau matériel a aussi permis de mettre en place, dans plusieurs écoles, un service de prêt de matériel.

La distribution de matériel directement en classe pour faire des APS est un autre moyen mis en place (n = 10 dans deux écoles). Dans une des écoles, cela se traduit par la création d'un bac de matériel pour chaque classe afin de rendre le matériel accessible pour faciliter et simplifier la pratique d'APS en classe.

Dans six écoles, des récréations actives ont également été organisées pour maximiser le temps de pratique d'APS des élèves. Dans certains milieux, les activités sont animées par le titulaire de classe et se réalisent avec son groupe classe. Dans d'autres, plusieurs APS sont offertes à l'ensemble des élèves de l'école. Les élèves ont simplement à choisir à laquelle ils participent au moment de la récréation.

Le service de prêt de matériel a été mis en œuvre, pour une première année, dans plusieurs milieux (n = 9 dans cinq écoles). Pour les deux milieux dont le service de prêt de matériel était déjà existant, ceux-ci ont amélioré le service soit en ajoutant de nouvelles plages horaires ou en bonifiant l'offre de matériel disponible.

3.4.3 Nature des APS

Les activités proposées par les milieux scolaires afin d'atteindre la cible d'un minimum de 60 minutes d'activités physique par jour prennent plusieurs formes. Plusieurs intervenants ont précisé la nature des APS suggérées aux élèves. Certaines de ces activités étaient déjà présentes dans le milieu et d'autres ont été ajoutées grâce à la mesure afin d'intégrer une nouvelle offre ou de bonifier celle existante.

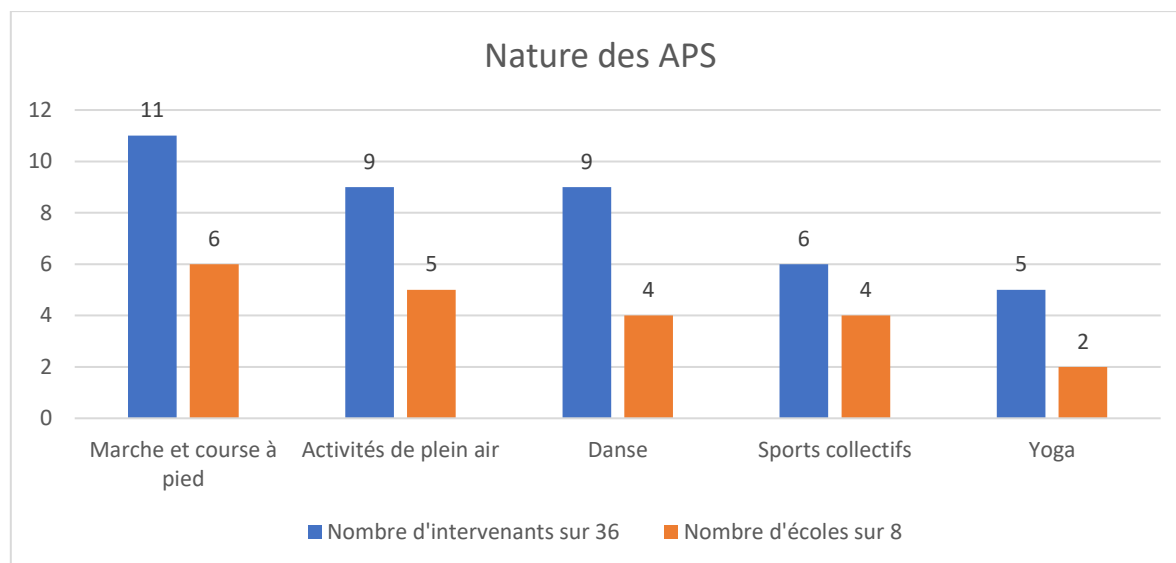


Figure 13. Nature des APS

Les principales activités mises en œuvre dans les écoles sont : la marche et la course à pied (6 écoles); les activités de plein air (5 écoles) comme des randonnées à la montagne, de l'escalade, des sorties de camping, de l'hébertisme et du kayak entre autres; la danse (4 écoles); les sports collectifs (4 écoles) comme du ballon chasseur, du soccer, du frisbee et du basket et pour terminer, le yoga (2 écoles).

3.5 Processus d'implantation

Le processus d'implantation réfère aux actions et aux décisions prises en amont de la mise en œuvre de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » par les milieux scolaires. Les participants ont résumé les principales étapes de planification ayant été mises en œuvre, les moyens employés pour favoriser l'implantation et le soutien offert aux intervenants dans la mise en place de la mesure.

3.5.1 Planification de la mise en œuvre

Règle générale, la première étape entreprise par le responsable de la mesure a été de mettre en place un comité en lien avec la mesure (8 écoles). Bien que toutes les écoles aient un comité, celui-ci comprend un nombre d'intervenants variable d'un milieu à l'autre. Le comité se réunit principalement pour discuter des interventions mises en place, pour prendre le pouls des APS mises en œuvre et pour recueillir des idées et des suggestions. Certains comités ont également été développés afin de répondre à des besoins plus spécifiques comme le réaménagement de la cour d'école, l'organisation des récréations actives et des corridors actifs.

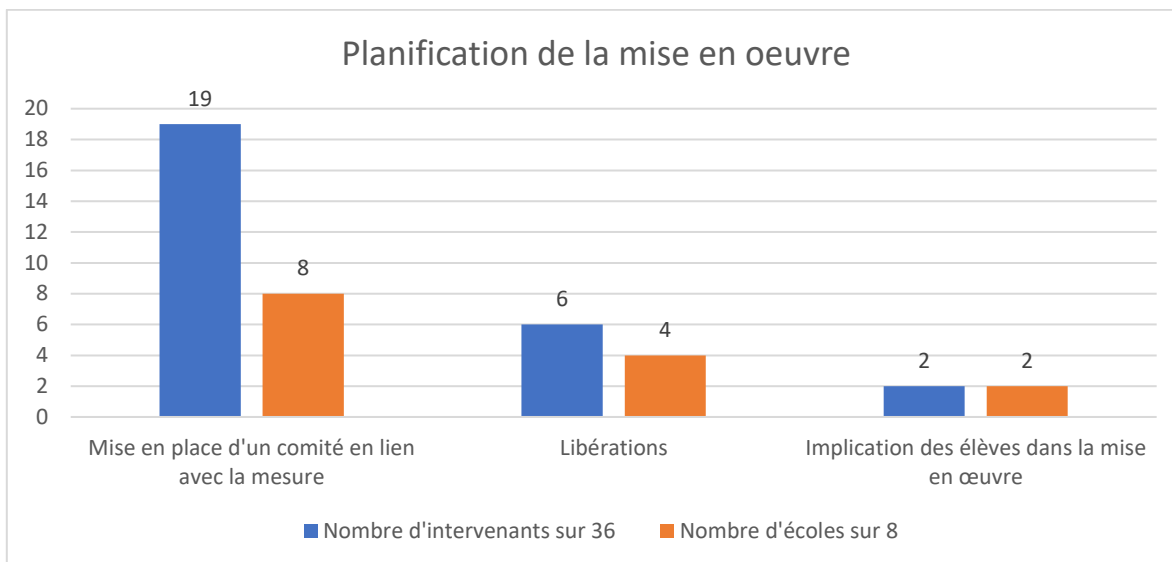


Figure 14. Planification de la mise en œuvre

Une fois les comités formés, le responsable et d'autres membres de l'équipe-école impliqués dans la mise en œuvre de la mesure ont bénéficié de libérations de séances d'enseignement ($n = 6$ dans quatre écoles). Les responsables de la mesure ont profité des libérations pour élaborer, planifier, améliorer et mettre en œuvre des APS et des outils pour faciliter la mise en place de la mesure, pour sonder les intervenants quant à leurs besoins, pour présenter les informations relatives à la mesure et les nouvelles initiatives d'APS à l'équipe-école et enfin, pour se former eux-mêmes. En plus d'être investie dans l'achat de matériel sportif, une majeure partie du budget de la mesure est accordée aux libérations des intervenants qui s'impliquent dans sa mise en œuvre.

Enfin, quelques intervenants ($n = 2$) ont soulevé l'intérêt d'impliquer les élèves dans la mise en œuvre de la mesure, soit en créant un comité d'élèves ou en les sondant. Le comité d'élèves pourrait avoir comme rôle d'animer des APS dans les classes et trouver de nouvelles idées d'APS à mettre en œuvre dans l'école ou dans la classe. Le sondage, quant à lui, viserait à recueillir des informations par rapport aux besoins et aux intérêts des élèves et aux types d'APS qu'ils aimeraient avoir dans l'école afin d'orienter le responsable dans l'implantation.

3.5.2 Moyens employés pour favoriser l'implantation

Quelques responsables de l'implantation de la mesure ($n = 5$) ont utilisé des moyens pour partager des APS à l'équipe-école. L'élaboration d'un cartable comprenant des APS clés en main à réaliser directement en classe et la création d'un répertoire d'APS en ligne sont les principaux moyens rapportés par les intervenants. Néanmoins, un grand nombre d'intervenants ont mentionné que pour faciliter l'implantation de la mesure, ils aimeraient avoir accès à des APS clés en main ($n = 12$).

Afin de favoriser l'implantation, plusieurs intervenants ont rapporté qu'un point de discussion en lien avec la mesure avait été ajouté lors des réunions d'équipe ($n = 9$). Cela permet de transmettre de l'information, de discuter de ce qui est mis en œuvre actuellement ainsi que de présenter les prochaines interventions et modalités d'accompagnement qui seront offertes pour l'ensemble des intervenants de l'école.

L'implication de l'équipe-école dans la prise de décisions a été soulignée par quelques intervenants ($n = 5$ dans quatre écoles). Les intervenants ont notamment été sondés par rapport à leurs besoins. Ils mentionnent que cela a amélioré l'engagement de l'équipe-école dans la mise en œuvre des APS.

Dans notre structure décisionnelle il y avait, comme je pourrais dire il avait un plan A, un plan B, un plan C. Ça fait qu'on n'est pas arrivé avec un projet, puis on n'a pas imposé ça, alors vraiment l'équipe s'est sentie tout de suite dans le processus décisionnel, partie prenante de cela.

- Membre de la direction

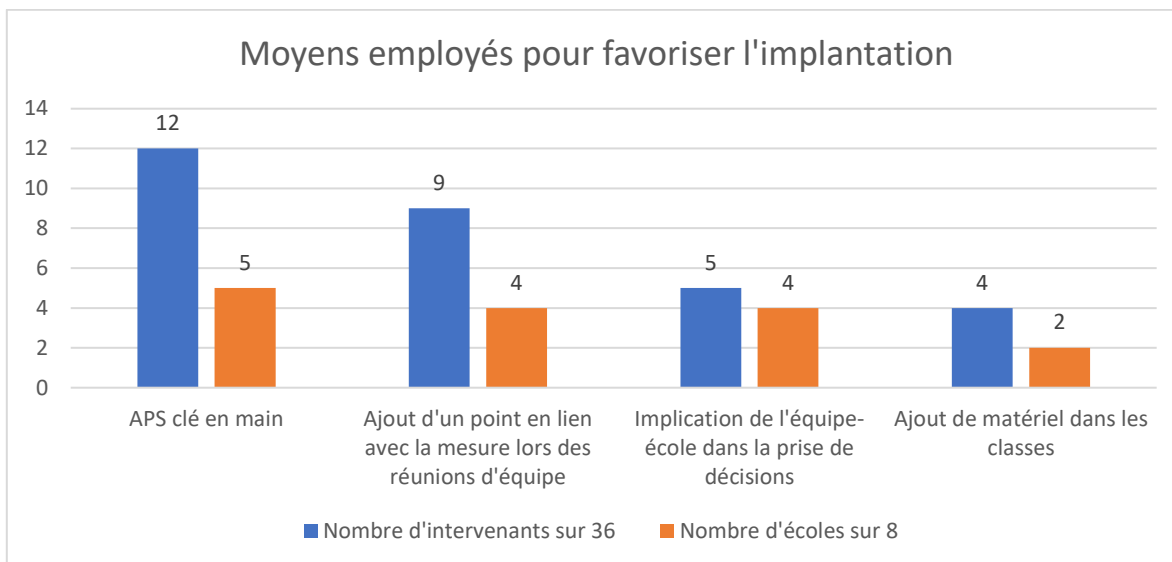


Figure 15. Moyens employés pour favoriser l'implantation

Des intervenants ont rapporté l'ajout de matériel directement dans les classes ($n = 4$ dans deux écoles) afin de favoriser l'implantation et faciliter la réalisation de pauses actives dans la classe.

3.5.3 Soutien aux intervenants dans la mise en œuvre de la mesure

Les intervenants impliqués dans la mise en œuvre de la mesure se sont exprimés quant au soutien reçu par la direction puis par le responsable de l'implantation de la mesure. Les intervenants ($n = 6$) de

Elle a mis beaucoup de matériel à notre disposition... même équipé des classes pour avoir du matériel qu'on peut utiliser dans la classe, comme aux récréations pour faciliter beaucoup...

Titulaire de 1^{er} cycle

cinq milieux différents soulignent avoir reçu un bon soutien de la direction en place. Les intervenants caractérisent ce soutien par une grande ouverture d'esprit, de l'écoute, des libérations offertes et de l'aide dans l'élaboration et la mise en œuvre des APS. Seuls quelques intervenants dans une école mentionnent avoir, au contraire, reçu peu de soutien de la direction ($n = 2$). Les intervenants en question mentionnent que le soutien reçu n'est pas approprié et que l'implication laisse à désirer.

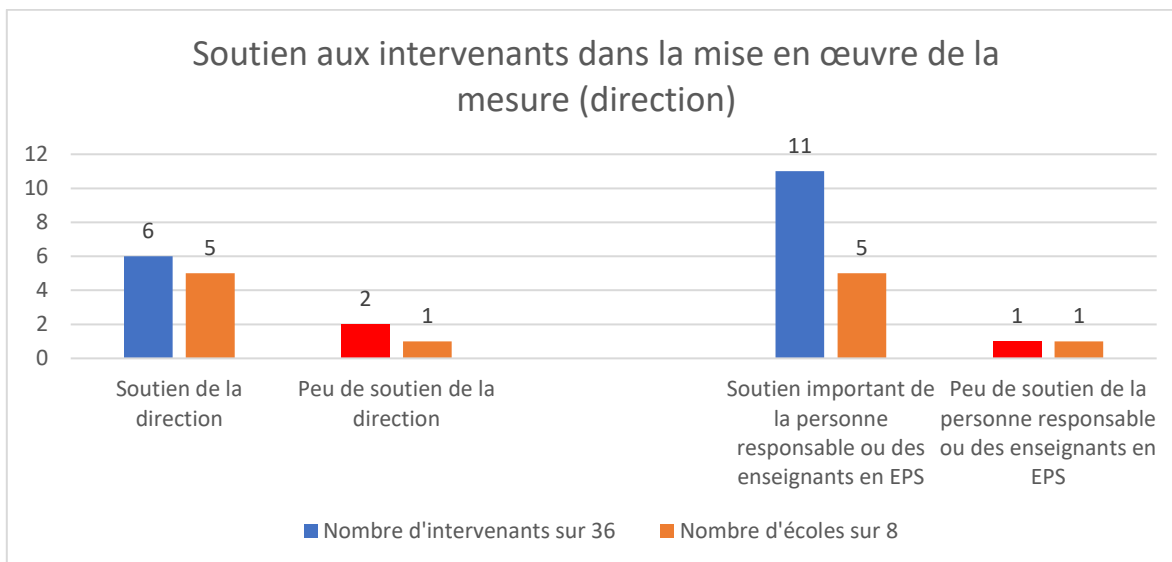


Figure 16. Soutien aux intervenants dans la mise en œuvre de la mesure

En ce qui a trait au soutien reçu par la personne responsable de l'implantation de la mesure ou par les enseignants en EPS, la majorité des intervenants soulignent un niveau de soutien important (n = 11 dans cinq écoles). L'équipe-école mentionne la grande implication de son responsable

C'est la « prof » d'éducation physique qui va nous donner le soutien, tout simplement. Parce que même elle, au départ, quand elle a implanté des petites choses, elle était prête à venir dans les classes pour le montrer aux enfants, ou même du matériel qu'elle avait en éducation physique, elle le montrait.

- Titulaire de 1^{er} cycle

dans l'implantation de la mesure par la création d'outils, sa disponibilité, son ouverture d'esprit, son initiative et sa prise en charge de la mesure. Un seul intervenant (n = 1) a mentionné avoir reçu peu de soutien de la part du responsable de la mesure. De façon générale, tous les intervenants interviewés mentionnent être satisfaits de l'implantation de la mesure dans leur école. Toutefois, le manque de formation et la nature régressive du financement sont les principaux éléments d'insatisfaction et d'inquiétude identifiés par les intervenants.

3.6 Formation, documentation et accompagnement

Plusieurs intervenants mentionnent avoir bénéficié de l'accompagnement de la personne responsable de l'implantation ou de l'enseignant en ÉPS (n = 12 ans six écoles). L'accompagnement de ces acteurs se traduit par la diffusion d'informations pour mieux comprendre la mesure, par le partage d'outils clés en main et d'idées d'APS ainsi que par des périodes de mise au point concernant les interventions mises en œuvre.

La majorité des responsables de l'implantation de la mesure (n = 7) rapportent avoir participé à des rencontres de partage inter-école. Dans ces rencontres, les responsables de la mesure des différentes écoles partagent leurs idées, les moyens qu'ils ont mis en œuvre et leurs bons coups. Plusieurs responsables de l'implantation de la mesure ainsi que des directions mentionnent avoir reçu un accompagnement du conseiller pédagogique du centre de services scolaire de leur région (n = 8 dans cinq écoles). Celui-ci fournissait des informations quant à la mesure, répondait aux questions, donnait des idées et des pistes de solutions au regard de la réalisation de certains projets et soutenait le responsable dans l'implantation de la mesure.

Concernant la documentation consultée pour favoriser l'implantation de la mesure, la principale source d'information rapportée par les intervenants s'avère être des ressources disponibles sur internet. De ce fait, les intervenants mentionnent utiliser internet comme étant une source d'idées d'APS (n = 15), pour le partage d'APS via l'envoi de courriel ou de fichiers numériques (n = 9) ou pour le partage de capsules d'APS réalisées par d'autres programmes (n = 9). Les intervenants soulignent que la documentation disponible sur internet favorise la variété des APS (n = 4) et simplifie l'organisation de celles-ci (n = 5).

En ce qui a trait aux formations, elles sont principalement offertes par le responsable de la mesure ou par les enseignants en EPS aux membres du service de garde et aux titulaires de classe (n = 11) afin de permettre une meilleure compréhension de la mesure et pour améliorer la mise en place de pratiques gagnantes. Il est toutefois souligné par un grand nombre d'intervenants que l'accompagnement, la documentation et les formations disponibles sont insuffisants.

3.7 Réussite scolaire et autres effets

Il est souvent mentionné par les intervenants que les activités mises en place encouragent les élèves à être plus actifs (n = 13). L'accessibilité et

Ça les motive à venir à l'école, ça leur donne le goût de bouger plus.

- Titulaire de 3^e cycle

l'achat de nouveau matériel, l'ajout d'opportunités pour pratiquer des APS à plusieurs moments dans la journée et la diversité des APS offertes qui permet de rejoindre les intérêts d'un plus grand nombre d'élèves favorisent la pratique d'APS chez ces derniers.

Plusieurs effets positifs sur le comportement et sur la réussite scolaire des élèves ont été rapportés par les intervenants. Bon nombre d'intervenants ont mentionné avoir remarqué une diminution des conflits (n = 10). Ils expliquent qu'ils ont beaucoup moins de gestion de conflits à réaliser principalement lors de la récréation. En ce qui a trait à la réussite scolaire, les intervenants ont mentionné que les élèves sont plus disponibles aux apprentissages après avoir pratiqué des APS (n = 9). Les élèves sont plus concentrés (n = 8), plus calmes (n = 7) et plus productifs (n = 4) après s'être activés.

Les intervenants ont aussi observé une amélioration du climat de classe (n = 6). Ils expliquent que cela permet de créer un meilleur lien avec les élèves. En plus de favoriser le lien entre les enseignants et les élèves, il semble que les interactions entre les élèves sont également meilleures. Certains titulaires rapportent que leur groupe est plus uni et qu'ils observent plus d'entraide entre les élèves.

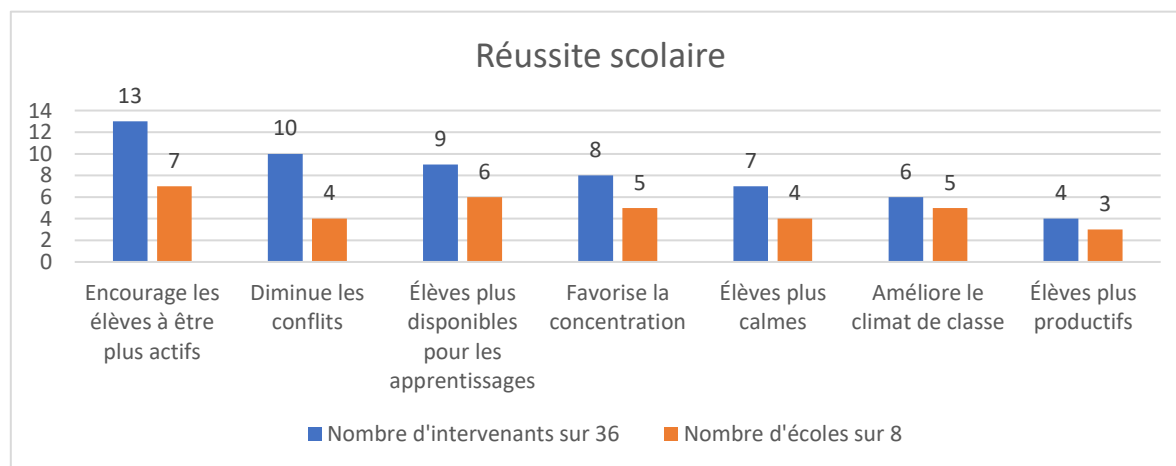


Figure 17. Réussite scolaire

4. CONCLUSION

Cette recherche avait pour but de documenter l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » (Gouvernement du Québec, 2019) lors de l'année scolaire 2019-2020 auprès de 21 écoles provenant de 9 régions administratives du Québec. Malheureusement, le contexte socio-sanitaire a permis de réaliser un nombre limité d'entrevues individuelles. Au total, 36 intervenants ont pris part à ces entrevues. Ces intervenants proviennent de huit établissements d'enseignement primaire répartis dans sept centres de services scolaires représentant quatre régions administratives différentes. De ces 36 entrevues, 33 ont été réalisées durant l'année scolaire 2018-2019 auprès d'intervenants étant à l'an 2 de l'implantation de la mesure et trois ont été réalisées durant l'année scolaire 2019-2020. Le présent rapport porte uniquement sur la deuxième année d'implantation de la mesure dans les écoles et en lien avec les deux objectifs de recherche suivants : 1) identifier et décrire les facteurs influençant l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » ainsi que pour 2) identifier et décrire les perceptions des intervenants scolaires et des élèves en lien avec l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* ». Les principaux faits saillants, présentés dans l'infographie intégrée à la page suivante, tiennent compte uniquement des données collectées lors de la réalisation des entrevues auprès des 36 participants.

FAITS SAILLANTS

IMPLANTATION DE LA MESURE 15023 « À L'ÉCOLE, ON BOUGE! » – AN 2

OBJECTIF 1

FACTEURS INFLUENÇANT L'IMPLANTATION DE LA MESURE

CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES

- GRAND INTÉRÊT ET ENGAGEMENT DES ÉLÈVES

CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERVENTION

- CONSIDÉRATIONS PRISES EN COMPTE
 - ✓ Besoins et intérêts des élèves
 - ✓ Diversité des interventions



ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉQUIPEMENT

- OPTIMISATION DES ESPACES PRÉSENTS DANS L'ÉCOLE
- PRÉSENCE ET UTILISATION DES STRUCTURES AVOISINANTES
 - ✓ Parcs municipaux, complexes sportifs, etc.
- GRANDE VARIÉTÉ DE L'ÉQUIPEMENT SPORTIF



ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉQUIPEMENT



- INFRASTRUCTURES INTÉRIEURES ET COURS D'ÉCOLES PROPICES AUX APS



FORMATION, DOCUMENTATION ET ACCOMPAGNEMENT

- INSUFFISANT

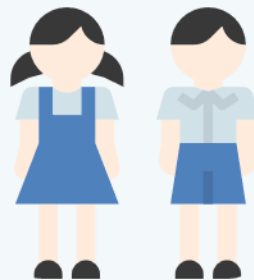
ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉQUIPEMENT

- FAIBLE DISPONIBILITÉ ET PETITE TAILLE DES LOCAUX

BÉNÉFICES PERÇUS CHEZ LES ÉLÈVES

AU PLAN SOCIO-AFFECTIF

- AMÉLIORE LE CLIMAT DE CLASSE
- DIMINUE LES CONFLITS
- ÉLÈVES PLUS CALMES



AU PLAN PHYSIQUE

- ENCOURAGE LES ÉLÈVES À ÊTRE PLUS ACTIFS

AUX PLANS COGNITIF ET DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

- ÉLÈVES PLUS DISPOSÉS AUX APPRENTISSAGES
- FAVORISE LA CONCENTRATION
- ÉLÈVES PLUS PRODUCTIFS

OBJECTIF 2

PERCEPTIONS DES INTERVENANTS SCOLAIRES EN LIEN AVEC L'IMPLANTATION DE LA MESURE

PROCESSUS D'IMPLANTATION

- PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE
 - ✓ Mise en place d'un comité
 - ✓ Libérations
- MOYENS EMPLOYÉS POUR FAVORISER L'IMPLANTATION
 - ✓ Partage d'APS clés en main
 - ✓ Ajout d'un point en lien avec la mesure lors des réunions d'équipe
- SOUTIEN AUX INTERVENANTS
 - ✓ Soutien important de la personne responsable ou de l'enseignant en EPS
- SATISFACTION DE L'IMPLANTATION DE LA MESURE
 - ✓ Bon niveau de satisfaction pour la majorité des écoles et intervenants

CARACTÉRISTIQUES DES INTERVENANTS SCOLAIRES

- BON NIVEAU D'ENGAGEMENT DES INTERVENANTS SCOLAIRES
- DÉSIR GÉNÉRALISÉ QUE LES ÉLÈVES SOIENT PHYSIQUEMENT ACTIFS
- CONDITIONS DE TRAVAIL
 - ✓ Autonomie du responsable de la mesure
 - ✓ Ouverture d'esprit et reconnaissance de l'équipe-école

CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERVENTION

- MOYENS MIS EN ŒUVRE
 - ✓ Pauses actives
 - ✓ Corridors actifs
 - ✓ APS sur l'heure du dîner

CARACTÉRISTIQUES DES INTERVENANTS SCOLAIRES

- CONDITIONS DE TRAVAIL
 - ✓ Augmentation de la charge de travail
 - ✓ Temps limité pour implanter la mesure
 - ✓ Difficile d'intégrer l'APS à l'horaire régulier
 - ✓ Gestion de groupe difficile lors des APS
 - ✓ Manque de temps pour planifier les APS



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Centers for Disease Control and Prevention. (2017). *Increasing Physical Education and Physical Activity: A Framework*. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention, US Dept of Health and Human Services.
- Durlak, J. A. et DuPre, E. P. (2008). Implementation matters: A review of research on the influence of implementation on program outcomes and the factors affecting implementation. *American journal of community psychology*, 41(3-4), 327-350.
- Gouvernement du Québec. (2017). *Au Québec, on bouge!* Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Politique-FR-v18_sans-bouge3.pdf
- Gouvernement du Québec. (2019). *Document d'information complémentaire à la mesure 15023 - À l'école, on bouge au cube !* Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, secteur du loisir et du sport. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/Mesure-15023-Septembre_2019.pdf
- Guthold, R., Stevens, G. A., Riley, L. M. et Bull, F. C. (2020). Global trends in insufficient physical activity among adolescents: a pooled analysis of 298 population-based surveys with 1.6 million participants. *Lancet Child & Adolescent Health*. [https://doi.org/10.1016/S2352-4642\(19\)30323-2](https://doi.org/10.1016/S2352-4642(19)30323-2)
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : méthode GPS et concept de soi*. Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- McMullen, J., Chroinin, D., Tammelin, T. et Van der Mars, H. (2015). International Approaches to Whole-of-School Physical Activity Promotion. *Quest*, 67, 384-399.
- Naylor, P.-J., Nettlefold, L., Race, D., Hoy, C., Ashe, M. C., Wharf Higgins, J., et McKay, H. A. (2015). Implementation of school bases physical activity interventions: A systematic review. *Preventive Medicine*, 72, 95-115.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2004). *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*. 57^{ème} Assemblée mondiale de la Santé, Geneva. Repéré à http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA57/A57_9-fr.pdf
- ParticipACTION. (2020). *Bulletin de l'activité physique chez les enfants et les jeunes de ParticipACTION*. Repéré à https://participaction.cdn.prismic.io/participaction/3b498307-98c1-4210-8155-69322766799f_Bulletin_complet.pdf

- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. In B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (5^e éd.) (p. 337-360). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Siedentop, D. L. (2009). National plan for physical activity: Education sector. *Journal of Physical Activity and Health*, 6(suppl. 2), S168-S180.
- Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2018). *Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures : une approche intégrée regroupant l'activité physique, le comportement sédentaire et le sommeil*. Repéré à <http://csepguidelines.ca/fr/>
- Taylor, S. et Owen, M. (2020). Challenges to school-based physical activity data collections: Reflections from English primary and secondary schools. *Health Education Journal*, 0017896920959092.

ANNEXE A – GUIDE D'ENTREVUE - AN 1

GUIDE D'ENTREVUE

Entrevue individuelle semi-dirigée par voie téléphonique

1re Partie

Bonjour, je m'appelle _____.

Je vous remercie d'avoir accepté de participer à l'entrevue dans le cadre de l'étude Analyse de l'implantation de la mesure 15023 : « *À l'école, on bouge!* » menée par le Pr Sylvain Turcotte qui a été mandaté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Lorsque vous avez rempli le formulaire de consentement en ligne, vous avez donné votre accord pour que nous puissions enregistrer cette entrevue téléphonique. Cela vous convient-il toujours? Je vous rappelle que toutes les informations partagées aujourd'hui seront analysées de façon confidentielle et votre nom n'apparaîtra nulle part dans nos documents.

Vos réponses à l'entrevue d'aujourd'hui contribueront à la rédaction d'un rapport que nous déposerons au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de mieux saisir les enjeux liés à l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* »

L'entrevue comportera au total 13 questions et sera d'une durée approximative de 30 minutes. Vous avez le droit de ne pas répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps durant l'entrevue. Cela vous convient-il?

Nous sommes conscients que vous êtes à la première année de l'implantation de la mesure. Notre intention n'est pas de juger de votre niveau d'avancement, mais bien de recueillir vos perceptions sur la mesure et votre pratique dans l'implantation de la mesure.

Avez-vous des questions avant de commencer? Je commencerai donc avec la première question.

2e Partie

J'aimerais d'abord recueillir vos perceptions sur la mesure.

1. De manière générale, que pensez-vous de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* »?
2. Quelles actions concrètes ont été mises en place dans votre milieu pour implanter la mesure? Décrivez la démarche d'implantation.
3. Dans le processus d'implantation, quel soutien l'ensemble des intervenants scolaires de votre école a-t-il reçu?
4. Comment percevez-vous l'engagement de l'ensemble des intervenants scolaires de votre école dans l'implantation de la mesure?

Relance si le participant n'aborde pas le climat de travail : De quelle façon votre climat de travail influence-t-il l'implantation de la mesure?

5. Décrivez-moi les rôles des différents intervenants scolaires de votre école dans l'implantation de la mesure?

Relance si le participant n'aborde pas le rôle de la direction : Selon vous, quel est le rôle de la direction dans l'implantation de la mesure?

Relance si le participant n'aborde pas son propre rôle : Quel est votre rôle dans l'implantation de la mesure? Comment percevez-vous ce rôle?

6. À quel point êtes-vous satisfait du processus d'implantation dans votre milieu jusqu'à maintenant? Expliquez votre réponse.

Les prochaines questions porteront plus spécifiquement sur votre pratique personnelle.

7. Comment décririez-vous les conditions de travail dans votre milieu qui vous permettent d'assumer votre rôle dans l'implantation de la mesure?
8. Quelles formations ou quel accompagnement avez-vous reçus dans l'implantation de la mesure?

Relance : Quelle influence ces formations ou cet accompagnement ont-ils eu sur votre pratique?

9. Quels outils de référence ou documentation avez-vous utilisés dans l'implantation de la mesure?

Relance : Quelle influence ces outils ou cette documentation ont-ils eu sur votre pratique?

10. Que prenez-vous en considération lorsque vous planifiez vos activités en lien avec la mesure? Relance au besoin après chaque élément de réponse : Qu'est-ce qui vous a amené à considérer cet élément?

11. Est-ce que l'environnement et les infrastructures de votre école influencent votre pratique dans l'implantation de la mesure? Expliquez votre réponse.

12. Est-ce que les équipements disponibles dans votre milieu influencent votre pratique dans l'implantation de la mesure? Expliquez votre réponse.

En terminant, j'aimerais que vous me parliez de vos élèves.

13. De façon générale, quels impacts l'implantation de la mesure a-t-elle sur vos élèves jusqu'à maintenant?

3e Partie

- Aimeriez-vous ajouter autre chose en lien avec votre expérience d'implantation?
- Je vous remercie pour votre participation. Vos réponses à l'entrevue nous permettront de mieux saisir les enjeux liés à l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* »
- Merci et bonne journée!

ANNEXE B – GUIDE D’ENTREVUE - AN 2

GUIDE D’ENTREVUE

Entrevue individuelle semi-dirigée par voie téléphonique

1^{re} Partie

[Adressé à une personne ayant réalisé une entrevue l’an dernier]

Bonjour, je m’appelle _____.

Je vous remercie d’avoir accepté de participer à l’entrevue dans le cadre de l’étude *Analyse de l’implantation de la mesure 15023 : « À l’école, on bouge! »* menée par le Pr Sylvain Turcotte qui a été mandaté par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

Lorsque vous avez rempli le formulaire de consentement en ligne, vous avez donné votre accord pour que nous puissions enregistrer cette entrevue téléphonique. Cela vous convient-il toujours? Je vous rappelle que toutes les informations partagées aujourd’hui seront analysées de façon confidentielle et votre nom n’apparaîtra nulle part dans nos documents.

Vos réponses à l’entrevue d’aujourd’hui contribueront à la rédaction d’un rapport annuel que nous déposerons au ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur afin de mieux saisir les enjeux liés à l’implantation de la mesure 15023 « *À l’école, on bouge!* ».

L’entrevue comportera au total 13 questions et sera d’une durée approximative de 25 minutes. Vous avez le droit de ne pas répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps durant l’entrevue. Cela vous convient-il?

Aujourd’hui, l’objectif de l’entrevue est de mettre l’accent sur le déroulement de l’implantation de la mesure dans la dernière année.

Avez-vous des questions avant de commencer? Je commencerai donc avec la première question.

2^e Partie

J'aimerais d'abord recueillir vos perceptions sur la mesure.

1. En général, que pensez-vous de l'implantation de mesures gouvernementales comme la mesure 15023 pour favoriser la pratique d'activités physiques des élèves en contexte scolaire?

2. Quelles actions concrètes ont été mises en place dans votre milieu cette année pour implanter la mesure?

Relance : Quels sont les principaux changements par rapport à ce qui a été fait l'année dernière?

3. Dans le processus d'implantation, quel accompagnement l'ensemble des intervenants scolaires de votre école a-t-il reçu cette année?

Relance : [seulement si le participant dit accompagner d'autres intervenants] : Quel accompagnement avez-vous reçu pour remplir votre rôle?

4. Comment percevez-vous l'engagement de l'ensemble des intervenants scolaires de votre école dans l'implantation de la mesure?

Relance : [si ce n'est pas abordé] : comment l'engagement des intervenants a-t-il évolué depuis le début de l'implantation?

5. Décrivez-moi les rôles des différents intervenants scolaires de votre école dans l'implantation de la mesure.

Relance : [si le participant n'aborde pas le rôle de la direction] :

Selon vous, quel est le rôle de la direction dans l'implantation de la mesure?

Relance : [si le participant n'aborde pas son propre rôle] :

Quel est votre rôle dans l'implantation de la mesure?

6. À quel point êtes-vous satisfait du processus d'implantation dans votre milieu jusqu'à maintenant? Expliquez votre réponse.

Les prochaines questions porteront plus spécifiquement sur votre pratique personnelle.

7. Comment décririez-vous les conditions de travail dans votre milieu qui vous permettent d'assumer votre rôle dans l'implantation de la mesure?

8. Quelles formations avez-vous reçus dans l'implantation de la mesure cette année?

Relance : quelle influence ces formations ont-elles eu sur votre pratique?

9. Quels outils de référence ou documentation avez-vous utilisés cette année dans l'implantation de la mesure?

Relance : quelle influence ces outils ou cette documentation ont-ils eu sur votre pratique?

10. Que prenez-vous en considération lorsque vous planifiez vos activités en lien avec la mesure?

11. Comment l'environnement et les infrastructures de votre école influencent-ils votre pratique dans l'implantation de la mesure?

12. Comment les équipements disponibles dans votre école influencent-ils votre pratique dans l'implantation de la mesure?

En terminant, j'aimerais que vous me parliez de vos élèves.

13. De façon générale, quels impacts l'implantation de la mesure a-t-elle sur vos élèves jusqu'à maintenant?

3^e Partie

- Aimeriez-vous ajouter autre chose en lien avec votre expérience d'implantation?
- Je vous remercie pour votre participation. Vos réponses à l'entrevue nous permettront de mieux saisir les enjeux liés à l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* »
- Merci et bonne journée!

ANNEXE C – VARIABLES – ENTREVUE

Portrait de l'école

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
1.2 Caractéristiques des élèves	Niveau d'activité physique	• ---	- Que prenez-vous en considération lorsque vous <u>planifiez vos activités</u> en lien avec la mesure ? (1.2, 1.3 et 2.2) - Relance au besoin après chaque élément de réponse : Qu'est-ce qui vous a amené à considérer cet élément?
	Intérêt et engagement	• ---	
	Niveau d'habiletés/aptitudes physiques	• ---	
	Sentiment de compétence	• ---	
1.3 Environnement bâti et équipement en lien avec la pratique de l'activité physique	Environnement bâti de l'école	• ---	- Est-ce que <u>l'environnement et les infrastructures</u> de votre école influencent votre pratique dans l'implantation de la mesure? Expliquez votre réponse. (1.3) - Est-ce que les <u>équipements</u> disponibles dans votre milieu influencent votre pratique dans l'implantation de la mesure? Expliquez votre réponse. (1.3)
	Équipements disponibles	• ---	
	Sécurité des lieux	• ---	

Mise en œuvre de la mesure

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
2.1 Caractéristiques des intervenants scolaires <i>Note : Variables à départager avec le groupe de discussion</i>	Rôle des autres intervenants scolaires	Partage du leadership (mobilisation, influence)	- De manière générale, <u>que pensez-vous de la mesure 15023</u> « À l'école, on bouge! »? (2.1) - Comment percevez-vous <u>l'engagement</u> de l'ensemble des intervenants scolaires de votre école dans l'implantation de la mesure? (2.1) Relance si le participant n'aborde pas le climat de travail : De quelle façon votre <u>climat de travail</u> influence-t-il l'implantation de la mesure? - Décrivez-moi <u>les rôles des différents intervenants scolaires</u> de votre école dans l'implantation de la mesure? (2.1) Relance si le participant n'aborde pas son propre rôle: Quel est <u>votre</u> rôle dans l'implantation de la mesure? Comment percevez-vous ce rôle? (2.1) - Comment décririez-vous les <u>conditions de travail</u> dans votre milieu qui vous permettent d'assumer votre rôle dans l'implantation de la mesure? (2.1)
	Conditions de travail des autres intervenants scolaires (libération, etc.)	---	
	Caractéristiques des intervenants scolaires impliqués	- Connaissance du rôle à jouer - Sentiment de compétence lors de la planification/mise en œuvre des activités - Connaissances en lien avec la mesure - Croyances et motivations - Perception par rapport au réalisme de la mesure - Perception par rapport à l'importance d'intervenir dans le domaine de l'activité physique - Perception sur les effets potentiels associés à cette mesure ↳ Effet bénéfique sur la réussite éducative - Motivation à s'engager ↳ Proportion des acteurs ayant souhaité s'engager dans le projet (enseignants titulaires, personnel en service de garde scolaire, autres intervenants scolaires) ↳ Degré d'engagement des enseignants en EPS ↳ Résistance rencontrée chez les intervenants	

Mise en œuvre de la mesure (suite)

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
2.2 Caractéristiques de l'intervention <i>Note : Variables à départager avec le groupe de discussion</i>	Activités appropriées pour les élèves	• Attrait • Difficulté • Variété	• Que prenez-vous en considération lorsque vous <u>planifiez vos activités</u> en lien avec la mesure ? (1.2, 1.3 et 2.2) Relance au besoin après chaque élément de réponse : Qu'est-ce qui vous a amené à considérer cet élément?
	Activités permettant une certaine flexibilité ou adaptabilité	• ---	
	Activités tenant compte des conditions météorologiques	• ---	
	Activités appuyées par la documentation scientifique	• ---	
	Portée des activités	• École • Famille • Communauté	
	Évaluation des activités pour en valider l'efficacité	• ---	

Mise en œuvre de la mesure (suite)

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
2.3 Processus d'implantation	Démarche d'implantation	• Portrait de la situation avant d'élaborer des moyens • Activités formelles pour déterminer les moyens à employer ↳ Consultations ↳ Partage ↳ Suggestions • Moyens employés pour favoriser l'implantation ↳ Libération de la personne responsable de la mise en œuvre ou inclusion dans sa tâche ↳ Rencontres particulières pour la mise en œuvre avec l'équipe-école ↳ Temps accordé à différents acteurs ↳ Séances d'information sur la mesure ↳ Partage d'information sur les différentes ressources disponibles pour que les élèves soient physiquement actifs ↳ Points ajoutés lors de rencontres statutaires pour mobiliser l'équipe-école ↳ Constitution d'un comité de planification et de suivi • Planification des moyens à mettre en œuvre	• Quelles <u>actions concrètes</u> ont été mises en place dans <u> votre milieu </u> pour implanter la mesure? Décrivez la démarche d'implantation. (2.3) • Dans le processus d'implantation, <u>quel soutien</u> l'ensemble des intervenants scolaires de votre école a-t-il reçu? (2.3) • Selon vous, quel est le rôle de la <u>direction</u> dans l'implantation de la mesure? (2.3) • À quel point êtes-vous <u>satisfait du processus d'implantation</u> dans votre milieu jusqu'à maintenant? Expliquez votre réponse. (2.3)
	Stratégies de mobilisation de l'équipe-école	• Actions pour diminuer la résistance de la part des membres de l'équipe-école • Interventions auprès des membres de l'équipe-école pour faire valoir les bienfaits de la PRAP sur la réussite éducative	
	Soutien offert aux intervenants scolaires	• ---	
	Rôle de la direction de l'établissement scolaire	• Leadership	
	Collaboration entre les intervenants scolaires	• ---	
	Activités répondant aux besoins des intervenants scolaires et des élèves	• ---	
	Degré de satisfaction des intervenants scolaires et des élèves	• ---	
	Soutien obtenu pour l'implantation	• Commission scolaire • Collaborations et partenariats ↳ Autres écoles ↳ Autres commissions scolaires ↳ Acteurs locaux	
	Évaluation de l'implantation de la mesure	• Suivi de la mise en œuvre • Modifications envisagées	

Mise en œuvre de la mesure (suite)

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
2.5 Formation, documentation et accompagnement	Outils de référence accessibles et utilisés dans les milieux scolaires (p. ex. Force 4)	• ---	- Quelles <u>formations ou quel accompagnement</u> avez-vous reçus dans l'implantation de la mesure? (2.5) Relance : Quelle <u>influence</u> ces formations ou cet accompagnement ont-ils eu <u>sur votre pratique</u>? - Quels <u>outils de référence ou documentation</u> avez-vous utilisés dans l'implantation de la mesure? (2.5) Relance : Quelle <u>influence</u> ces outils ou cette documentation ont-ils eu <u>sur votre pratique</u>?
	Formations offertes	- Nature - Nombre - Durée - Intervenants visés	
	Accompagnement professionnel des intervenants	- Nature - Nombre - Durée - Intervenants visés	
	Caractéristiques des acteurs externes qui soutiennent le milieu (RSEQ, Fillactive, milieu universitaire, entre autres).	• ---	

Pérennisation de la mesure et liens avec d'autres politiques

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
4.1 Pérennisation des interventions (2020-2021)	Mesures structurantes mises en place dans le milieu scolaire	• ---	À venir en 2020-2021...
	Actions privilégiées par l'équipe-école en considérant la réduction progressive du financement	• ---	
	Autonomisation des intervenants scolaires en matière d'intervention	• ---	
	Facteurs facilitant et obstacles identifiés par les intervenants scolaires et les élèves dans la poursuite de l'implantation de la mesure	• ---	
	Intégration de l'activité physique dans la vie quotidienne (transfert dans l'environnement de l'élève)	• ---	
4.2 Réussite scolaire	Perception des enseignants par rapport aux prédispositions aux apprentissages des élèves suite aux activités	- Comportement en classe (calme, détendu, agité, etc.) - Bien-être (anxiété, stress) - Attention (capacité de concentration) - Apprentissage (capacité de mémorisation)	De façon générale, quels <u>impacts</u> l'implantation de la mesure a-t-elle <u>sur vos élèves</u> jusqu'à maintenant? (4.2)

ANNEXE D – APPROBATION ÉTHIQUE



Sherbrooke, le 14 septembre 2019

M. Sylvain Turcotte
Professeur
FASAP Kinanthropologie
Université de Sherbrooke

N/Réf. 2018-1815/Turcotte

Objet : Renouvellement de l'approbation éthique de votre projet de recherche

Monsieur,

En référence à votre projet de recherche intitulé « **Analyse de l'implantation de la mesure 15023 "À l'école, on bouge!"** », le Comité d'éthique de la recherche – Éducation et sciences sociales a le plaisir de vous informer que l'approbation éthique de votre projet est **renouvelée** (projet financé par le MEES - Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Entente : 350035948). Les documents suivants ont été examinés :

- Formulaire de suivi annuel (Suivi annuel - F5-ESS - 4508)

Cette approbation étant **valide jusqu'au 5 novembre 2020**, il est de votre responsabilité de remplir le formulaire de suivi (formulaire F5-ESS) annuellement. Il est également de votre responsabilité d'aviser le comité de toute modification au projet de recherche (formulaire F4-ESS) ou de la fin de votre projet (formulaire F6-ESS). Ces deux derniers formulaires sont disponibles dans Nagano.

Le comité vous souhaite le plus grand succès dans la poursuite de vos travaux et vous prie de recevoir, Monsieur, ses salutations distinguées.

Mlle Mélanie Lapalme
Présidente du CÉR - Éducation et sciences sociales
Professeure au département de psychoéducation
Faculté d'éducation

c. c. Vice-décanat à la recherche

Directeur ou directrice de recherche (le cas échéant)

Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (le cas échéant)